



Rapport d'activité 2018

**SYNDICAT DES
ENSEIGNANTS
ROMANDS** **SER**

1. Propos du président

2. Conduite du SER

- 2.1 Rapport du CoSER
- 2.2 Rapport de la CoGes
- 2.3 Rapport de la CES
- 2.4 Rapport du secrétaire général

3. Revue Educateur

- 3.1 Rapport de la rédactrice en chef
- 3.2 Rapport du Comité de rédaction
- 3.3 Rapport de la responsable prépresse et publicité
- 3.4 Rapport administratif

4. Finances

- 4.1 Rapport financier
- 4.2 Pertes et Profits 2018
- 4.3 Bilan 2018

5. Événements et manifestations SER

- 5.1 Journée de l'enseignement spécialisé
- 5.2 Congrès
- 5.3 Assises romandes de l'éducation
- 5.4 Semaine romande de la lecture

6. Prises de position publiques

- 6.1 Consultations
- 6.2 Conférence et communiqués de presse
- 6.3 Interventions, contributions, médias

7. Implication au plan romand

- 7.1 CIIP
 - 7.1.a Plénière et Secrétariat général
 - 7.1.b COPAR
 - 7.1.c COPED
 - 7.1.d CORES
 - 7.1.e COLANG
 - 7.1.f COCRE
 - 7.1.g COFORDIF
 - 7.1.h Conseil Média-Formation
 - 7.1.i Groupe de liaison du CMF
- 7.2 CAHR
- 7.3 CLACESO
- 7.4 FAPERT

8. Implication au plan national

- 8.1 CDIP
- 8.2 Agence éducation21
- 8.3 LCH
- 8.4 Collaboration SER/LCH avec USS et Travail.Suisse
- 8.5 Ebenrain et Intergroupe parlementaire
- 8.6 SSPES
- 8.7 Fondation CSPS
- 8.8 YES
- 8.9 Alliance PSE
- 8.10 Swissuniversities
- 8.11 Movetia
- 8.12 Écoles à Berne
- 8.13 Prix suisse des écoles
- 8.14 FinanceMission
- 8.15 Formation professionnelle
- 8.16 Économiesuisse
- 8.17 Chambres fédérales

9. Implication au plan international

- 9.1 Fondation CPA
- 9.2 IE – IE Europe – CSEE
- 9.3 CSFEF
- 9.4 Sommet international sur l'avenir de la profession enseignante
- 9.5 Collaboration avec d'autres syndicats

10. Organigrammes

11. Sigles

12. Les rendez-vous importants du SER

Le rapport d'activité contient certains comptes rendus des propos plus personnels de leurs auteurs, qui apparaissent en rouge.

L'emploi du masculin est uniquement destiné à faciliter la lecture, et recouvre des termes génériques convenant aussi bien aux femmes qu'aux hommes.

1. Propos du président

1. Propos du président

S. Rohrbach

Un rapport d'activité permet de faire le bilan du travail d'une année. À travers ce regard dans le rétroviseur, je constate que 2018 a été dans la continuité de ce qui s'est fait ces dernières années, tout en notant une augmentation du nombre de dossiers en particulier à l'échelon national. Le SER a joué son rôle de faïtière à tous les niveaux, que ce soit en proposant aux affiliés des offres promotionnelles, en montant des dossiers comparatifs pour les associations, en représentant les enseignants romands dans les différentes instances, ou encore, et ce n'est pas tout, en répondant à diverses consultations.

Le rôle du SER, et par conséquent de son président, est donc multiple, le travail varié. Mais tout se fait avec un leitmotiv: défendre notre métier et des approches pédagogiques innovantes tout en étant solidaires.

Le SER est un partenaire social reconnu par la CIIP et par la CDIP. De plus en plus, il se positionne comme une réfé-



Samuel Rohrbach

rence pour les questions touchant la formation en Suisse romande. Notre force, c'est notre base et les contacts réguliers que nous avons avec les enseignants de tous les niveaux et de tous les cantons. L'avis de nos collègues est régulièrement pris en compte et remonte par le biais des associations et de leur président lors des CoSER. C'est cette proximité qui nous permet de prendre des positions

partagées par nos collègues tout en leur donnant le recul nécessaire et évident pour en faire des positions romandes étayées et pertinentes.

2018, une année particulière pour le SER: jamais trois manifestations phares de notre syndicat n'ont été organisées la même année. Cela n'a pas empêché le SER de fonctionner au quotidien, de fournir des services à ses membres et affiliés et d'être présent régulièrement dans les médias.

Ce travail d'équipe est possible grâce à l'engagement de toutes les personnes actives pour le SER. Cependant, une réflexion doit être menée sur nos structures, ainsi que sur les rôles et tâches des différents organes et personnes. Notre taille, pour une faïtière de niveau national, ne permet pas un organigramme comparable à d'autres syndicats. 2019 devrait nous apporter des pistes pour des solutions nous permettant de continuer aussi efficacement notre travail en faveur des enseignants et des élèves dans le but d'avoir le meilleur système de formation possible.



2. Conduite du SER

2.1 Rapport du CoSER

S. Rohrbach

Le travail du CoSER en 2018 a été marqué par les différentes manifestations organisées par le SER: Journée de l'enseignement spécialisé, Congrès, AD et Assises romandes de l'éducation. Malgré le temps nécessaire pour préparer ces événements et prendre des décisions s'y rapportant, le CoSER a traité de nombreux dossiers de fond et a su se montrer réactif avec l'actualité.

Deux changements importants sont à signaler dans la composition du CoSER: Laurent Vité (SPG) et Pierre Graber (SAEN) ayant quitté leur poste de président de leur association respective, Francesca Marchesini (SPG) et Pierre-Alain Porret (SAEN) ont rejoint nos rangs.

Parmi les dossiers traités et les différentes prises de position validées par le CoSER, la campagne en réaction de la promotion de Mediamarkt visant les élèves a marqué les dernières semaines de l'année scolaire. Entre la découverte de cette action le vendredi à 15 heures et la parution du communiqué commun aux quatre organisations du mardi matin, le CoSER n'a pas tergiversé. Les contacts ont été pris, le communiqué rédigé et validé en un tour de main. L'impact a été important au niveau des médias. La campagne interne appelant nos membres à ne plus aller dans les enseignes de ce commerce a aussi eu un large écho: plus de 700 collègues ont pris le temps de nous signaler leur participation à cette action alors que les vacances étaient déjà commencées dans certains cantons. Les quatre organisations sont allées plus loin puisqu'une plainte a été déposée dans la foulée auprès de la Commission Suisse pour la Loyauté qui l'a jugée recevable et l'a transmise au plénum pour en débattre. Malheureusement, cette plainte a été rejetée.



La reprise de la revue ECOLE romande par le SER a aussi été un dossier qui a occupé le CoSER à plusieurs reprises. Si le principe de la reprise afin de pérenniser cette parution appréciée des collègues coulait presque de source, les aspects financiers ont fait l'objet d'une analyse détaillée avant que le CoSER décide de reprendre cette revue.

Autre moment important cette année pour le CoSER, la traditionnelle conférence de presse de la rentrée. Consacrée à la présentation des décisions prises lors du Congrès, elle a été bien relayée dans les médias, tout au moins pour la partie consacrée à la numérisation et, dans une moindre mesure, celle touchant les accords commerciaux. Le travail effectué en amont par le CoSER pour définir le contenu de la présentation a été exemplaire et de fait efficient. Du coup, nous avons pu prendre du temps normalement consacré à cette préparation pour mener des échanges sur l'avenir financier de notre Syndicat. Cette «mise au vert» a permis aux membres du CoSER de partager la même vision

des missions du SER, missions décidées lors de l'AD de 2012 à Moutier. La réflexion sur les finances a occupé ponctuellement les travaux du CoSER qui a souhaité un travail de réflexion de fond, en se donnant le temps, et non pas des décisions prises au coup par coup.

Cette première année sans présence vaudoise au CoSER n'a pas empêché les sujets de l'actualité de ce canton d'être traités. En effet, une véritable vision de l'école romande, telle que la conçoivent les membres du CoSER, tient compte de tous les degrés, du premier cycle au secondaire II, voire au tertiaire parfois, ainsi que de tous les cantons membres de la CIIP.

2.2 Rapport de la COGES

G. Emonet

En 2018, la CoGes s'est réunie cinq fois. Sa composition a changé en cours d'année. En effet, à la suite des départs de Laurent Vité et Pierre Graber, Pierre-Alain Porret et David Rey

2. Conduite du SER

ont pris la relève. Je tiens à remercier vivement Laurent et Pierre pour leurs apports et leur esprit constructif durant toutes ces années.

Notre commission a continué de traiter certaines problématiques, d'apporter un autre regard sur des dossiers délicats et de donner son préavis au CoSER après avoir pu étudier de près divers sujets.

Voici quelques thèmes principaux traités:

- Les finances du SER. La situation financière du SER est difficile. Il s'agit de trouver des sources de revenus supplémentaires et des pistes d'économies. Cet exercice n'est pas simple, d'autant plus que si nous voulons un SER fort, actif sur la scène romande, nationale et internationale, certaines coupes auraient un effet très négatif. La réflexion se poursuivra en 2019.
- Le personnel du SER. Un nouveau contrat de travail pour notre secrétaire général a été élaboré, des gratifications ont été prévues pour Sylvie Malogorski pour son travail de recherche de publicité pour l'Éducateur et pour Véronique Jacquier Darbellay pour vingt ans d'activité au secrétariat. L'avenir de la présidence a aussi été évoqué.
- Situation du SEFB. Cette association est en proie à des difficultés financières graves. Des solutions doivent être impérativement trouvées. C'est pourquoi nous avons mandaté Jean-Marc Haller pour travailler de concert avec le comité de nos collègues bernois francophones.
- Reprise de ECOLE Romande: la CoGes a étudié l'opportunité et le processus de reprise de cette revue par le SER. Les conventions sont aujourd'hui finalisées.
- Soutien à CPA: dans le cadre de l'élaboration du budget, nous avons confirmé notre soutien à cette or-

ganisation qui contribue à la formation d'enseignants, principalement au Mali, au Congo et au Togo.

Le travail de la CoGes est très important et permet au secrétaire général de soumettre sa vision des choses à un cercle restreint qui prend le temps d'une analyse en profondeur des dossiers. Les séances sont constructives et, malgré les moments difficiles que traverse le SER, se passent dans une ambiance sereine.

2.3 Rapport de la CES

D. Salioz

La CES s'est réunie à trois reprises durant cette année. Le principal dossier des séances a concerné l'organisation puis le bilan de la JES. Les points analysés étaient: l'organisation générale, les travaux préparatifs, le déroulement et l'articulation de la journée, les retours des participants, le bilan financier.

La proposition faite au CoSER, d'organiser la prochaine JES durant le mois de janvier 2021, a été retenue. Lors de la dernière séance de l'année, les premières réflexions sur les thématiques potentielles pour la JES 21 ont été faites.

Les situations cantonales liées au monde de l'enseignement spécialisé ont également été passées en revue.

Le SER remercie les représentantes des associations cantonales qui ont quitté la commission pendant cette année. Il s'agit de Kira Rothern, Marie-Claire Thiévent et Nicole Laubscher. Gwenaël Matthey-de-l'En-droit a été délégué par son association. Il reste donc un nouveau membre à rechercher pour le SEJ.

L'implication des membres de la CES est à saluer, non seulement pour la JES, mais également pour les autres thématiques traitées. Leur engagement dans les dossiers liés à l'enseignement spécialisé dans les cantons permet à leur association cantonale d'agir sur les lois et les ordonnances en consultation.

2.4 Rapport du secrétaire général

J.-M. Haller

Au-delà de ce qui constitue l'ordinaire de l'activité du secrétariat général (cf. rapports précédents), l'année 2018 a été marquée par les mutations et l'exceptionnel.

Mutation, dans la gestion des comptes, après des années de travail depuis 2010 pour améliorer la situation financière et trouver les moyens d'engager un président à plein temps, voilà que cette année marque le retour



2. Conduite du SER

à la recherche constante d'économies et de nouvelles sources de revenus ainsi qu'à la présentation de comptes largement déficitaires. La stratégie à développer pour équilibrer le plus rapidement possible la situation financière du SER/Educateur devenant une priorité absolue.

Mutation, dans la capacité de travail du secrétariat général qui a entraîné une modification importante de ses priorités. Ainsi le taux d'EPT qui était de 2,2 en 2017 a diminué à 1,5 au début 2018, représentant une baisse de 68% en une année. Cela a été voulu et accepté par le secrétaire général et la secrétaire avec comme caution la question de la capacité réelle à gérer l'administration courante du SER et de l'Educateur.

Mutation, dans les tâches que peut exercer le secrétariat général et dans les engagements de son responsable. La gestion du quotidien et de l'administration occupe dorénavant l'entier du travail du secrétariat général. La présence du secrétaire général dans les groupes de réflexion ou de travail ainsi que sa participation ou son suivi de recherches ou d'enquêtes a diminué tout au long de l'année.

Exceptionnel, par le fait que, pour la première fois, le SER a organisé en huit mois la Journée de l'enseignement spécialisé, le Congrès, l'Assemblée des délégués et les Assises romandes de l'éducation, le secrétariat général étant impliqué dans la logistique de chacune d'entre elles. Toutefois, le travail qui y est consacré est considéré comme sortant du cadre ordinaire. Cela signifie qu'il est fait appel à des personnes externes ou que les heures travaillées sont rémunérées.

Cela permet ainsi de reconnaître le travail réel effectué, notamment par la secrétaire, pour gérer l'administration et la logistique des événements.

Exceptionnel, par le fait que le CoSER a pris la décision durant l'automne de soutenir le comité de rédaction d'ECOLE romande. Celui-ci a dû reprendre en main cette revue après la défection de l'éditeur epch.ch. Le secrétariat général gère les comptes et l'administration des abonnements, le SER devenant formellement le nouvel éditeur d'ECOLE romande.

Cette reprise du fichier de 1300 abonnements s'est faite dans l'urgence. Le travail de mise à plat des échéanciers, l'envoi des factures de renouvellement, la compréhension des multiples cas particuliers d'abonnés a occupé l'essentiel du travail durant les mois de novembre à janvier 2019.

Au bilan de cette année particulière à plus d'un titre, demeure ouverte la question de la faisabilité ou non d'un secrétariat général à hauteur de 1,5 EPT. Mais cette même question se pose aussi pour la rédaction de l'Educateur portée à bout de bras par deux personnes pour 1,6 EPT. Une année «ordinaire» comme 2019 (une AD SER – une Journée suisse de l'Éducation) permettra certainement d'y voir plus clair.

3. Revue Educateur

3.1 Rapport de la rédactrice en chef

N. Rohrbach

L'intense activité déployée par le SER au cours de l'année – Journée de l'enseignement spécialisé, Congrès, Assises, AD, etc. – s'est inévitablement répercutée sur l'organisation de la rédaction de l'Educateur, qui a dû puiser dans les heures supplémentaires pour faire face au surplus de travail: préparation des dossiers et/ou des pages supplémentaires annonçant et/ou relatant les événements, nombreuses demandes de mises en page



diverses (affiches, rapports) à notre metteuse en page/graphiste/publiciste, Sylvie Malogorski...

Le rythme a été d'autant plus soutenu que l'Educateur, toujours en recherche de développement, a finalisé son projet de dossiers tirés-à-part: nous avons proposé aux instituts de formation des enseignants d'abonner leurs étudiants – notamment ceux de dernière année – aux seuls dossiers pédagogiques de notre revue, pour



3. Revue Educateur

l'apport indéniable à la formation qu'ils constituent. Première contactée, la HEP Vaud a aussi été la première intéressée à nous commander 550 exemplaires, dès la rentrée 2018. Ont suivi la HEP Fribourg – 120 exemplaires – et la HEP BEJUNE pour 100 exemplaires. Nous leur livrons donc chaque mois Les Dossiers – les 16 pages du numéro courant auxquelles s'ajoutent les pages de couverture – avec comme conditions exprimées par les institutions de ne pas y mettre de publicité, ni d'informations liées aux syndicats ou sociétés pédagogiques: pour des questions d'objectivité éditoriale, le SER n'a pas le droit d'y faire sa «pub». Le dossier d'août consacré au Congrès du SER et aux thèses que celui-ci défendra ces prochaines années n'aurait pas pu être distribué aux étudiants. Celui présentant en juin les Assises romandes de l'éducation, en revanche oui, parce qu'il abordait un thème pédagogique plus large, en débat.

Avec ces dossiers, nous comptons intéresser les futurs enseignants à notre revue, en nous réjouissant de les compter bientôt parmi nos abonnés. Une précision: ces dossiers ne sont proposés qu'aux instituts de formation, il n'est pas question de les proposer à l'abonnement individuel – si ce n'est à un prix plus élevé que l'Educateur courant, justifié par le travail supplémentaire à fournir pour monter ces parutions spécifiques.

Bien que ses frais généraux n'aient pas augmenté, l'Educateur a été invité, comme toutes les instances du SER, à réfléchir pour trouver des pistes d'économies. L'occasion étant belle pour éventuellement repenser la revue et son contenu, plusieurs séances ont eu lieu pour recenser les désirs, les besoins de nos abonnés, les idées de collaborateurs de l'Educateur. Du changement est dans l'air!... À suivre.

3.2 Rapport du Comité de rédaction

N. Rohrbach

Engagement sans faille

La réalisation des dossiers de l'Educateur est depuis longtemps confiée aux membres du Comité de rédaction, qui les prennent en charge successivement, selon leurs affinités, l'actualité ou les commandes du SER. Autant dire que sans cette équipe compétente et dévouée, toujours prête à conseiller la rédaction, l'Educateur ne serait pas ce qu'il est. Qu'il me soit permis, ici, une fois encore, de les remercier pour leur précieux engagement.

En cours d'année, Simone Forster, Etienne Vellas, Yvianne Rouiller, Nicolas Perrin, Christian Yerly et José Ticon ont été rejoints par Yann Volpé, chargé d'enseignement suppléant à l'Université de Genève, et par Catherine Audrin, collaboratrice scientifique à la HEP Vaud. Des arrivées bienvenues: quelques membres ont en effet annoncé leur départ prochain, soit pour cause de surcharge de travail, soit pour cause de retraite. À faire savoir: le comité accueillera très volontiers un ou des intéressés de l'espace BEJUNE et du canton de Fribourg, trop peu souvent représentés en son sein.

3.3 Rapport de la responsable préresse et publicité

S. Malogorski-Défago

Sur nos sites: www.le-ser.ch et www.revue-educateur.ch

Les bannières publicitaires sur nos sites ont eu un peu moins de succès que l'année précédente, mais elles continuent de les animer tout au long de l'année. Un outil pour les statistiques est en attente d'installation pour permettre une meilleure prospection.

La publicité dans l'Educateur

Les annonceurs ont été fidèles cette année malgré les difficultés dans le monde de la publicité et des médias en Suisse.

Nous avons trouvé de nouveaux partenariats (La Salamandre, La Torche, le livre de Barrigue, etc.) très variés pour les abonnés et membres du SER. Le résultat est donc positif et les chiffres restent intéressants.

Travaux préresse pour le SER et les associations cantonales

Une nouveauté en 2018: Les Dossiers de l'Educateur: un projet apprécié par les HEP, qui permet de présenter les dossiers aux futurs enseignants de Suisse romande et donc de promouvoir l'Educateur par ce biais.



3. Revue Educateur

Côté créations: le Code de déontologie 2018, les cartes de membre, les SER-infos, les affiches de la SRL, des ARE et tant d'autres travaux pour les associations cantonales, notamment le livre du 50e anniversaire de la SPVal «Coup d'œil dans le rétro», présenté lors de la Foire du Valais à Martigny sur leur stand pour l'occasion.



Perspectives pour 2019

La prospection a commencé et les ordres d'insertion se font au fur et à mesure. Le début d'année est propice pour les réservations, les budgets viennent d'être accordés, reconduits ou non. Beaucoup d'annonceurs réfléchissent à la stratégie de communication 2019 avant de faire leurs réservations. La collaboration avec Kömedia continue et évolue vers un partage de la Suisse romande. Espérons que cette extension, si elle se fait, nous apportera encore plus de publicité.

3.4 Rapport administratif

J.-M. Haller

L'année 2018 a été marquée par un changement d'importance et une nouveauté.



Conséquence de l'adoption du nouveau règlement des cotisations, une vérification de l'exactitude des fichiers des membres des AC affiliés au SER et leur mise à jour a été effectuée. Travail fastidieux mais nécessaire. Le pourcentage de différences entre le fichier utilisé par le SER et celui de l'AC variait entre 2 et 15%. Cette mise à jour a entraîné la suppression et l'ajout de nombreux affiliés. Le nombre d'abonnés a ainsi passé de 7'234 au 1er janvier 2018 à 6'654 au 1er mai.

À fin décembre, le nombre de personnes affiliées au SER, se monte à 6'294 et celui des abonnés à titre individuel ou recevant gratuitement l'Educateur à 666. Au total: 6'960 abonnés. Cette baisse importante au cours de l'année a eu des répercussions sur les apports de cotisations.

La nouveauté est la publication de «Les Dossiers de l'Educateur», revue de 16 pages qui reprend le dossier pédagogique publié chaque mois. Cette revue est destinée aux étudiants des HEP et autres écoles du secondaire II. L'abonnement ne peut être que collectif et commandé par l'institut de formation.

Actuellement «Les Dossiers de l'Educateur» est publié à 790 exemplaires. La promotion de l'Educateur se fait essentiellement lors des manifes-

tations organisées par le SER (ARE – JES – etc.), avec un retour positif entre 1 à 3%.

C'est peu, mais le constat est que ces personnes sont des abonnés fidèles.

4. Finances

4.1 Rapport financier

J.-M. Haller

Comme prévu, le résultat comptable est déficitaire, même s'il est inférieur de 20% à celui prévu.

Le déficit est structurel et se monte à 79'288,87 francs, représentant 6,8% des dépenses de 1'152'900,40 francs. Les recettes se montent à 1'073'611,53 francs.

Pour la première fois, les comptes présentent séparément les recettes et dépenses dites de fonctionnement de celles liées aux événements et aux éléments exceptionnels. De plus, le temps de travail du secrétariat général et de la graphiste consacrés aux ARE, à la JES ou au Congrès sont dans la mesure du possible calculés et refacturés à ces événements, afin de séparer ce travail de celui dit «de fonctionnement».

Plusieurs décisions prises durant l'année par le CoSER ont modifié la

situation comptable par rapport au budget présenté principalement au niveau des recettes.

Notamment, le règlement des cotisations, la publication depuis le mois d'août de «Les Dossiers de l'Éducateur», en abonnement collectif pour les instituts de formation, le report du «Hors-série no 2», la revue ECOLE romande administrée par le SER depuis le mois de novembre 2018.

Pertes et profits, quelques comparaisons entre budget et comptes

Recettes de fonctionnement

La baisse des cotisations (-15'000 francs)¹ est due à la nouvelle méthode mensuelle de calcul du nombre d'affiliés, plus favorable aux AC que l'ancien système et au fait qu'une vérification fine des fichiers des AC et du SER a baissé globalement le nombre d'affiliés. (ligne 1)².

Le nombre d'abonnements à l'Éducateur est resté stable (ligne 2), même si le montant a augmenté de 8'000 francs du fait que des renouvellements d'abonnés ont été réglés sur la même année comptable. Les nouvelles publications (Les Dossiers et ECOLE romande, cf ci-après) ont apporté 17'000 francs imprévus.

Le report du Hors-série explique la diminution du poste recettes publicitaires de 38'000 francs (ligne 3).

L'augmentation de plus de 10'000 francs des activités SER (ligne 4) est due à l'engagement rémunéré du président SER pour notre association FinanceMission, plus important que prévu.

Le peu de recettes financières (ligne 5) est due à l'absence de plus-value (1500 francs) et aux faibles rendements des titres.

Dépenses de fonctionnement

Les défraiements et indemnités versés aux salariés (ligne 8) ont diminué notamment par des modifications dans la façon de travailler et le fait que les séances des groupes de pilotage

de la JES, des ARE, et du Congrès ont été facturées sur les comptes liés à ces manifestations.

La baisse des dépenses liées aux Éditions (ligne 10) est apparemment faible, mais l'impression depuis le mois d'août des «Dossiers de l'Éducateur» (10'000 francs) et les frais liés à ECOLE romande (3500 francs) ont compensé en grande partie les dépenses non réalisées.

L'augmentation importante des frais financiers est due essentiellement à la perte de plus-value sur les titres (2300 francs) et d'une augmentation des frais bancaires et postaux (300 francs).

Recettes et dépenses événementielles/exceptionnelles

Décision a été prise d'investir dans un serveur externe accessible par tout le personnel du SER depuis n'importe où pour travailler (lignes 16 et 28).

La JES et les ARE ont coûté plus que ce qu'elles ont rapporté (lignes 18, 20, 26).

Le Congrès (lignes 19 – 25) a coûté moins cher (-14'000 francs) par le fait que les 300 places mises à disposition des AC n'ont pas toutes été occupées et que le budget avait été prévu large afin de ne pas avoir de mauvaises surprises. Cela a eu comme conséquence de ne pas devoir ajouter 5'000 francs (ligne 21) dans la réserve.

Bilan

ECOLE romande

L'édition de cette revue est en charge du SER depuis le 1er janvier 2019, toutefois l'inscription des adresses des 1200 abonnés dans le fichier, l'envoi des lettres de renouvellement des abonnements ont entraîné des dépenses et des recettes dès le mois de novembre. Les 14'000 francs (ligne F) d'abonnements perçus ont été amputés (3500 francs) des dépenses réalisées en 2018 (ligne R) et le solde transféré en 2019 (ligne R).

Le prêt (ligne J) a été accordé à l'une de nos AC qui a traversé l'année dernière des difficultés de liquidités.

La fortune totale du SER a diminué de 131'770,87 francs en 2018 dont 41'850 francs de réserves.

L'état des réserves permet encore de financer certaines manifestations et d'être solidaires entre les associations. Toutefois, certaines d'entre elles diminuent régulièrement depuis plusieurs années sans que le SER ne puisse les reconstituer. De plus, le déficit structurel annoncé ne peut subsister à cette hauteur plusieurs années. Cela implique la poursuite de la recherche de nouvelles recettes et d'économies, même si de nombreux efforts ont déjà été réalisés et ont atteint leurs limites, notamment sur le taux d'activité de l'ensemble du personnel du SER. Tous, nous travaillons de concert pour trouver des solutions qui permettent au SER de poursuivre son action avec efficacité et de se financer et je suis convaincu que nous y arriverons, tous ensemble!

¹ Les nombres représentent des montants arrondis à la centaine de francs.

² Les lignes avec des nombres font référence au P&P, celles avec des lettres au Bilan.



4. Finances

4.2 Pertes et profits 2018

Budget et comptes de fonctionnement

	Libellés	Budget	Comptes		Comptes 2017	
			Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
1	Cotisations des AC	743 000	728 385,35		1 040 858,50	
2	Recettes éditions	48 500	72 496,81		46 054,04	
3	Recettes publicitaires brutes	194 000	155 237,49		182 373,60	
4	Recettes des activités SER	13 000	33 618,60		24 324,53	
5	Recettes financières	3 000	693,28		2 357,35	
	Somme recettes de fonctionnement	1 001 500	990 431,53		1 295 968,02	
6	Salaires	540 000		527 331,55		551 537,65
7	Charges sociales	99 000		97 713,15		119 603,15
8	Indemnités/défraiements salariés	38 300		28 675,30		46 260,00
9	Défraiements/ honoraires mandats	94 000		95 108,73		96 018,00
10	Éditions	230 000		223 900,35		292 936,85
11	Logistique	42 500		44 278,69		62 774,54
12	Assoc. / Délég. / Solidarité	40 000		41 951,12		68 051,49
13	Frais financiers	3 000		6 518,85		10 779,95
14	Événements annuels (2 AD SER + SRL)	9 500		4 237,40		
	Somme charges de fonctionnement	1 096 300		1 069 715,14		1 247 961,63
	Perte/bénéfice de fonctionnement	-94 800		-79 283,61		48 006,39

Budget et comptes événementiel/exceptionnel

15	Investissements			5 891,89		27 623,30
16	Etude sur le temps de travail	10 500		0,00		
17	Journée de l'enseignement spécialisé	35 000		32 324,32		
18	Congrès	45 000		31 340,85		
19	Assises romandes de l'Éducation	20 000		12 737,45		10 000,00
20	Attribution réserve Congrès	5 000		0,00		
21	Autres événements			890,75		
22	Journée suisse de l'Éducation					7 571,75
23	Dépenses extra-budgétaires					27 518,50
	Somme charges évén. et except.	115 500		83 185,26		72 713,55
24	Contribution CIIP pour ARE	10 000	10 000,00		10 000,00	
25	Inscriptions JES + ARE	41 000	31 330,00			
26	Prél. réserve Congrès	50 000	31 350,00			
27	Prél. réserve manifestation	10 000	3 800,00			
28	Prél. réserve solidarité/syndicale		900,00		20 000,00	
29	Prél. réserve logistique		5 800,00			
	Somme recettes ponct. et except.	111 000	83 180,00		30 000,00	
	Perte/bénéfice événementiel/except.	-4 500		-5,26		-42 713,55

RÉCAPITULATIF

Libellés	Budget	Comptes		Comptes 2017	
Recettes de fonctionnement	1 001 500	990 431,53		1 295 968,02	
Dépenses de fonctionnement	1 096 300		1 069 715,14		1 247 961,63
Recettes ponctuelles et événementielles	111 000	83 180,00		30 000,00	
Dépenses ponctuelles et événementielles	115 500		83 185,26		72 713,55
Total produits	1 112 500	1 073 611,53		1 325 968,02	
Total charges	1 211 800		1 152 900,40		1 320 675,18
Déficit de l'exercice 2018	-99 300		-79 288,87		5 292,84

4. Finances

4.3 Bilan 2018

Libellés	Au 31 décembre 2018		Au 31 décembre 2017	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Capitaux circulants				
A Caisse	243,25		305,85	
B CCP 1	177 628,12		267 215,37	
C CCP 2	20 495,29		174 722,20	
D CCP Deposito	203 893,60		203 893,60	
E BCV cpte placement	8 055,05		7 780,90	
F CCP ECOLE romande	13 944,80			
<i>Total actifs circulants</i>	424 260,11		653 917,92	
Capitaux immobilisés				
G Titres BCV	35 196,20		36 071,90	
H Titres Postfinance	23 140,41		24 559,45	
I Impôt anticipé	1 104,13		1 395,35	
J Prêt	15 000,00			
K Mobilier	8 154,05		9 633,05	
L Informatique	1 564,60		740,95	
M Appareils	3 879,40		5 090,80	
<i>Total actifs immobilisés</i>	88 038,79		77 491,50	
Transitoires				
N Débiteurs transitoires AC-SER	92 114,80		63 258,00	
O Débiteurs transitoires SER	377,23		9 296,60	
P Débiteurs Educateur publicité	20 888,65		5 249,75	
Q Actifs transitoires	31 816,65		608,28	
R Créanciers transitoires		62 452,36		64 808,66
S Passifs transitoires				28 830,65
<i>Total actifs et passifs transitoires</i>	145 197,33	62 452,36	78 412,63	93 639,31
Réserves				
T Manifestations SER	62 016,58		65 816,58	
U Action syndicale et Solidarité	65 926,34		66 826,34	
V Logistique	9 200,00		15 000,00	
W Educateur	5 000,00		5 000,00	
X Congrès	18 650,00		50 000,00	
<i>Total réserves</i>	160 792,92		202 642,92	
Fortune				
Fortune avant P&P	513 539,82		508 246,98	
Déficit	-79 288,87		5 292,84	
<i>Fortune</i>	434 250,95		513 539,82	
Synthèse				
Actifs et Passifs	657 496,23	62 452,36	809 822,05	93 639,31
Réserves		160 792,92		202 642,92
Fortune du SER		434 250,95		513 539,82
	657 496,23	657 496,23	809 822,05	809 822,05
Fortune totale du SER (réserves + fortune)		595 043,87		716 182,74

5. Événements et manifestations du SER



Journée de l'enseignement spécialisé

5.1 Journée de l'enseignement spécialisé

D. Solioz

Le 31 janvier 2018, a eu lieu à l'UNI de Fribourg la 11e Journée de l'Enseignement spécialisé du SER. Cette journée était intitulée: **«Elève d'aujourd'hui, professionnel de demain!» De l'inclusion scolaire à l'intégration professionnelle. Utopie ou réalité.**

La JES a rencontré un beau succès avec une participation record de 330 professionnels de l'enseignement issus de tous les cantons romands.

L'encouragement de certaines autorités cantonales en facilitant les remplacements a joué un rôle déterminant. Le soutien de la CIIP est également un élément à souligner. Des enseignants spécialisés des différents niveaux, des maîtres socio-professionnels, des directeurs d'institutions et des autorités cantonales se sont déplacés à Fribourg.

L'organisation prévue par la commission, avec le soutien de Jean-Marc Fonjallaz, a proposé aux participants des conférences plénières ainsi que des conférences-débats. La journée

s'est retrouvée rythmée par cette alternance.

Les présentations des intervenants ont apporté des éclairages sur les différents projets, cursus, filières et accompagnements des jeunes en vue d'une intégration professionnelle.

Les dessins de Caro ont pigmenté la journée par des touches humoristiques.

Le succès de cette journée encourage le SER à organiser la 12e édition de la JES autour d'une nouvelle thématique.

Les membres de la CES ont débuté cette année 2018 avec le plat de résistance matérialisé par la JES. Je les remercie pour leur engagement ainsi que pour les relais dans leur canton respectif. Le succès de cette journée est surtout le résultat d'un immense travail des permanents du SER, soit Véronique Jacquier Darbellay et Jean-Marc Haller pour toute la logistique, ainsi que pour les volets administratifs et financiers. Pour une prochaine édition, certains paramètres organisationnels devront être fixés dès le départ pour faciliter l'organisation générale.

5.2 Congrès

G. Emonet

Numérisation, santé, marchandisation... des enjeux pour tous, les défis du SER tel était le titre du 43e Congrès du SER qui s'est tenu le 26 mai à Fribourg.

Un congrès permet de faire le point de la situation et de resituer les engagements du SER dans leur contexte en analysant les actions entreprises tout en se projetant dans l'avenir.

Les trois sujets travaillés le matin, en séance plénière, sous le titre *État des lieux et politique du SER* ont permis de réaffirmer notre ligne.

En ce qui concerne la santé des enseignants, à la suite du mandat donné à l'Institut universitaire romand de la Santé au Travail pour mener une enquête auprès des enseignants romands sur leur état de santé actuel et passé, un rapport exhaustif a été publié. Cette étude a révélé notamment que la moitié des répondants a «le sentiment de tenir le coup souvent ou très souvent pendant la période scolaire» et que le score de toutes les dimensions du burnout est très élevé. Dans ce cadre, le SER et LCH ont posé des exigences en terme de santé et sécurité sur le lieu de travail.

Depuis de nombreuses années, le SER se bat pour une formation de haute qualité. À travers des résolutions, lors d'une conférence de presse (août 2015) et par la participation à plusieurs groupes de travail, il n'a cessé de rappeler l'urgence du maintien et du développement d'un système de formation qui doit permettre aux enseignants généralistes de répondre aux défis toujours plus nombreux de leur profession. Le SER revendique une formation initiale complète qui pourvoit les futurs enseignants des moyens de faire face aux difficultés du métier, aux besoins de la population hétérogène qui compose les classes, aux exigences

5. Événements et manifestations du SER



De gauche à droite: S. Rohrbach, O. Solioz, L. Vité et G. Emonet

du PER et aux attentes de la société d'aujourd'hui. La formation des enseignants doit être à la hauteur des défis que l'école est appelée à relever.

Le numérique a été un incontournable de notre Congrès. Devenue la priorité de tous les exécutifs cantonaux, la formation des élèves aux MITIC et/ou à l'informatique éveille aussi l'intérêt de l'économie. Avec l'introduction du *Lerhplan 21*, les données changent en particulier pour les cantons bilingues. Un congrès a aussi pour objectif de donner les grandes orientations et de définir les engagements du SER pour les années à venir. Dans ce but, quatre thématiques ont été abordées l'après-midi sous forme d'ateliers. Des intervenants de qualité nous ont permis de définir le cadre de réflexion puis une thèse propre à chaque thématique a été discutée et finalisée.

Afin d'assurer l'accès à tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et de promouvoir les possibilités d'apprentissages tout au long de la vie, le SER s'est engagé, entre

autre, à veiller à ce que l'éducation pour tous reste un objectif prioritaire au niveau des cantons et à continuer à se battre pour une formation postsecondaire de qualité.

La marchandisation de l'école est au centre des nombreuses discussions aux niveaux national et international. En effet, les décisions de certains gouvernements menacent les services d'éducation publics gratuits et de qualité pour tous. Le SER s'est engagé notamment à travailler avec les différents partenaires au niveau suisse pour lutter contre la privatisation de l'éducation de par le monde et à soutenir les actions de l'Internationale de l'Éducation allant dans ce sens.

Le PER est un véritable outil de qualité tourné vers l'école du XXI^e siècle. Il a été bien accueilli par les professionnels qui ont fait des efforts considérables pour se l'approprier et l'implémenter. Or, de nombreuses remarques sont émises sur le niveau des attentes, sur le volume des acti-

vités ou sur la complexité de certains domaines. Plusieurs années après son introduction, il est temps de cibler les thématiques et les points à améliorer. Dans cet objectif, le SER s'est engagé à proposer des ateliers de réflexion par domaine pour trouver des pistes de changement et à veiller à un juste équilibre entre les branches et les domaines du PER.

Enfin, afin de préciser la place des MITIC dans les écoles, le SER s'est engagé à organiser une consultation sur l'introduction ou non de l'informatique dans le PER et à suivre de près les décisions des cantons en la matière.

Les participants au 43^e Congrès du SER ont été les acteurs de l'avenir.

Les réflexions ont nourri notre futur et nous ont permis de resituer nos actions concrètes dans un contexte de pensée guidant nos actions de tous les jours.

Je tiens à remercier toute l'équipe qui a travaillé très fort pour que ce 43^e Congrès soit une réussite. Peut-être y aurait-il pu y avoir plus de participants, mais la qualité des débats, la richesse des rencontres et l'implication de tous permet d'affirmer que le SER est sorti grandi de cette journée fribourgeoise.

5.3 Assises romandes de l'éducation

J.-M. Haller

Le Groupe de pilotage composé de Pascale Marro, Evelyne Vaucher Guignard, Laurent Bonnard, Pierre Wexsteen, Laurent Vité, Samuel Rohrbach et Jean-Marc Haller s'est réuni à quatre reprises durant le premier semestre 2018 pour finaliser l'organisation de cette édition 2018 des ARE qui a traité de: **Laïc, le hic! la place de l'enseignement du fait religieux à l'école.** Le bilan est contrasté, le contenu a été très apprécié par les participants, dont les habitués soulignent que c'était l'une des meilleures de



5. Événements et manifestations du SER

toutes les éditions et les médias ont relayé plus que d'habitude l'existence de cette manifestation. Paradoxalement, il n'y a jamais eu aussi peu de participants, même si leur diversité (citoyens, professionnels, politiciens) était plus représentative.

Le Comité avait prévu un après-midi sous forme d'ateliers-débats à choix, sur le modèle de la JES 2018 qui avait été une réussite. Au vu de la participation, l'atelier-débat qui comptait le plus de participants s'est transformé en conférence-débat avec l'ensemble des participants à la journée. Un débat riche sur la question des attentes des personnes pratiquantes d'une religion envers l'institution scolaire.

Le Comité du SER a décidé de reconduire ces ARE en les concentrant en une matinée conséquente et en les organisant dorénavant en novembre. La conviction demeure que de tels lieux de réflexion, d'échanges et de débats ont leur importance.

5.4 Semaine romande de la lecture

Ch. Yerly

SRL 2018: une double raison d'agir: questionner les médias et convoquer parole-lecture-écriture tout azimut! À question provocante: «L'écrit c'est fini?», réponses sans frontières: «lecture illimitée... Lire est un désir!»

Trois intentions d'expression-réaction SRL 2018:

Développer l'esprit critique: dire et démontrer la place de l'écrit en usant de supports multiples.

Questionner l'usage des médias et réagir: rôle et place de l'écrit dans la vie.

Solliciter lecture et expression créative: écrits, vidéos, affiches, théâtre, slogans, arguments, etc.



Activités du groupe de pilotage

Le groupe de pilotage? Un groupe d'interactions dans un espace d'échanges créatifs et réactifs qui appliquent un ensemble de «procédures interactionnelles routinisées (verbales et non-verbales) que les locuteurs mobilisent pour garantir l'intelligibilité mutuelle d'actions tels qu'ouvrir ou clore une conversation, énoncer un désaccord ou initier un récit, et ce en coordonnant ces actions avec celles d'autrui» (Skogmyr



et al., 2017). Productions du GPII : une affiche, un site attractif, deux vidéos, une analyse d'images (activités Fake news, codes SMS, Émoticônes), un feuilleton radio, un dossier Educateur no 8, avec références toujours visibles à l'adresse: www.semaine-romande-lecture.ch

Évaluation et impact de la SRL 2018: peu ou pas de retour!

L'impact possible:

- une sensibilité affinée à la problématique des médias (impact direct, à long terme);
- une plus grande étendue d'arguments pour débattre;
- des invitations à l'expression pour approfondir le rôle et l'importance du lire;
- une acquisition de connaissances et de savoir-faire, changement d'attitude, ouverture et esprit critique aiguisés;
- des effets émotionnels: découverte, étonnement, plaisir, inspiration, créativité et confiance en soi.

Coup de... Cri pour l'écrit!

Enseigne-t-on vraiment l'expression écrite et orale? Hélas non, sa place est dérisoire alors que «l'enseignement doit être organisé pour que lecture et écriture deviennent nécessaires pour les enfants!» (Vygotski)

6. Prises de position publiques

6.1 Consultations

S. Rohrbach

En 2018, le SER a répondu à deux consultations proposées par la CDIP. L'une concernait la révision partielle du règlement sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale. La deuxième, qui a occupé plusieurs fois le CoSER et qui a été dis-

6. Prises de position publiques

cutée en AD, a concerné le projet de règlement sur la reconnaissance des diplômés.

Le SER a aussi répondu à la consultation de l'IE sur la réforme de ses structures qui sera discutée lors du Congrès de Bangkok en juillet 2019.

Lorsque le SER répond à des consultations au niveau national, il le fait en prenant contact avec LCH et la SSPES (s'il s'agit d'un dossier concernant le secondaire II), mais surtout en prenant l'avis des collègues par le biais des comités des associations cantonales.

6.2 Conférence et communiqués de presse

S. Rohrbach

Tout au long de l'année, le SER a fait connaître ses manifestations et positions sur divers sujets en publiant des communiqués de presse. Ainsi, aussi bien la Journée de l'enseignement spécialisé du 31 janvier, que le Congrès du 26 mai ou encore les Assises du 22 septembre ont fait l'objet d'une communication auprès des médias.

Le SER a aussi fait part de son point de vue à propos de l'initiative No Billag en février. La campagne publicitaire Mediamarkt a été dénoncée en juin par un communiqué commun avec la CLACESO, la FAPERT et la FRC.

La position commune SER-LCH *L'école dans un monde numérique* a fait l'objet d'une communication au mois de septembre.

Un communiqué est parti le 30 octobre pour présenter la position commune SER-FAPERT sur la transition entre l'école obligatoire et le secondaire II.

Comme chaque année, la conférence de presse de la rentrée – consacrée aux décisions du Congrès –

a trouvé un large écho dans les médias de Suisse romande. Cependant, seul le dossier du numérique et partiellement celui de la marchandisation de l'école ont fait l'objet de retours dans la presse.

À noter que ces communiqués de presse sont diffusés auprès de nos affiliés par l'intermédiaire des SER'info.

6.3 Interventions, contributions, médias

S. Rohrbach

L'année 2018 correspond aux autres années en termes de présence du SER dans la presse, que ce soit dans les médias régionaux et locaux, romands, mais aussi suisses allemands. Divers sujets ont été évoqués: ceux liés à nos communiqués de presse (initiative No Billag, campagne Mediamarkt, transition...), mais aussi la présence des téléphones mobiles en classe, la motion déposée au Conseil national concernant les sans-papiers, le sponsoring à l'école, les devoirs, les cahiers vacances, le numérique...

Le SER, par son président, son vice-président ou son secrétaire général, est intervenu lors de diverses manifestations: celle organisée par l'OIT lors de la Journée mondiale des enseignants, réunion de la CIP-CSR consacrée à la santé des enseignants, tables rondes sur le sponsoring et sur la transition lors de Swissdidac, Plateforme suisse de l'éducation 2030 de la Commission suisse pour l'UNESCO, journée de formation du BPA sur la sécurité lors des ACM, journée écoles21 en Valais, journée de formation du PSS...

La présence du SER sur la scène de l'éducation en Suisse est importante et se doit d'être assurée et assumée. Elle permet de faire connaître nos positions et de leur donner plus de poids.

7. Implication au plan romand

7.1 CIIP

7.1.a Plénière et Secrétariat général

S. Rohrbach

En mars 2018, le président et le secrétaire général du SER ont rencontré une délégation de l'Assemblée plénière de la CIIP composée de Monika Maire-Hefti, présidente de la CIIP, de Cesla Amarelle, conseillère d'État vaudoise, de Michel Perriard, du DICS Fribourg, et de Olivier Maradan, secrétaire général de la CIIP. Les discussions ont porté sur les demandes posées par le SER à la suite de l'enquête menée au printemps 2017 concernant l'état de santé des enseignants.

Les échanges ont débouché sur la création d'un mandat donné à la COPAR. Il s'agit pour la commission de répertorier les bonnes pratiques en matière de protection de la santé et d'aide aux enseignants, mais aussi les expériences qui n'ont pas porté leurs fruits, en vue de proposer aux cantons des recommandations en la matière. De son côté, la CLFE a reçu le mandat d'étudier ce qui peut être fait en matière de santé dans les formations des enseignants et des directeurs.

Cette rencontre a aussi été l'occasion d'évoquer différents dossiers dont l'arrêt du Tribunal fédéral concernant la gratuité des camps – le SER a interpellé la CIIP par courrier à ce sujet –, ou encore la reconnaissance des diplômés, par exemple.

Suite au Congrès, le SER a questionné la CIIP à propos de plusieurs sujets: l'organisation d'États généraux sur la place de l'informatique dans le PER, la mise en place de règles communes strictes et précises pour encadrer les partenariats public-privé dans l'école obligatoire, la formation des ensei-

7. Implication au plan romand

gnants. Le Comité du SER a en outre demandé dans ces courriers à rencontrer l'Assemblée plénière.

À mi-décembre, une délégation du SER s'est réunie avec celle de la CIIP, présidé par Monika Maire-Hefti, afin de faire le point sur ces diverses demandes concernant la formation initiale, la place du numérique à l'école ou encore les partenariats publics-privés dans l'école obligatoire.

Lors de l'élection d'un nouveau conseiller d'État membre de la CIIP, le SER a l'habitude de lui demander une rencontre. En 2018, nous avons ainsi eu un entretien avec Madame la conseillère d'État Christine Häsler (Berne)

Dans le rapport 2017, nous espérons que les changements intervenus au sein de l'Assemblée plénière redynamisent la CIIP. Le changement de secrétaire général de celle-ci permettrait peut-être aussi une nouvelle dynamique. Mais pour le SER, il ne faut surtout pas qu'un repli cantonal se fasse au risque de détruire tous les efforts d'harmonisation entrepris jusqu'ici.

7.1.b COPAR

S. Rohrbach

La commission consultative des associations partenaires est un instrument de consultation et de concertation de la CIIP. Cet organe s'est réuni trois fois en 2018, dont une journée entière consacrée à la thématique de la santé conformément au mandat donné par l'Assemblée plénière. Cette première réunion a permis de définir les axes qui seront traités dans le rapport qui sera rédigé, mais aussi de demander l'inscription de cette thématique dans le prochain programme d'activités 2020-2023 de la CIIP.

D'autres thèmes ont bien sûr été abordés par les partenaires, en particulier le numérique, sujet du bulletin de la CIIP de 2019.

La COPAR est le reflet des bonnes interactions actuelles entre le SER, la FAPERT et la CLACESO. Des dossiers communs, comme celui de la transition, sont remontés conjointement à la COPAR afin d'en informer tous les partenaires de la CIIP.

7.1.c Rapport de la COPED

M. Brignoli

La COPED est composée de membres des différents départements des cantons ainsi que de représentants de la CIIP, de l'IRDP, des HEP et du SER.

Les rapports de force sont toujours de bonne qualité, mais ils restent de force. Nous ne sommes que trois pour représenter et faire vivre les idéaux du SER ainsi que le point de vue des praticiens dans ce qui occupe leur quotidien professionnel: le PER, les MER, les implications du numérique, la FG.

Les profils de connaissances et de compétences a été un très important dossier pour la COPED l'année dernière et cette année encore. L'année 2018 a donné lieu à de nombreuses discussions sur les enjeux autour des profils de connaissances et de compétences, de nombreuses questions autour de l'évaluation et la mise en valeur des connaissances et des compétences des élèves ont alimentés nos débats et celle de promouvoir une formation de qualité plus qu'un catalogue d'employabilité reste une préoccupation de la COPED.

La question du numérique a aussi largement alimenté les discussions de la COPED, les volontés politiques et les différentes interpellations dans les cantons ont provoqué une accélération des propositions et mises en application cantonales. Le groupe de travail ad hoc du numérique s'est employé à répondre en partie à ce besoin par la création de guides autour du numérique. Par ailleurs, la création d'un groupe de travail spécifique autour du PER et l'écriture d'un nouveau

pan de MITIC concernant l'éducation numérique est en cours. Cette nouvelle approche pose de nombreuses questions: Comment faire vivre les MITIC et valoriser les apprentissages liés? Qui porte la responsabilité des manques, des nouveaux besoins observés? La grille horaire, les MER, les enseignants et leur formation. Comment favoriser un épanouissement équilibré des élèves en encourageant l'autonomie face aux défis que le numérique pose à nos sociétés?

Vaste programme et grandes sont les interrogations, la COPED se doit de garder le cap pédagogique garant d'un équilibre dans la formation des élèves.

Au niveau des MER, cette année a vu le début d'écriture du projet éditorial des nouveaux MER de français. Les débuts du nouveau MER de Maths 1-2 et la Plateforme ESPER dans certains cantons, avant une mise en oeuvre généralisée en 2019. Les enjeux de formation et d'implémentation des nouveaux moyens et des nouveaux outils restent en ligne de mire.

L'année 2019 nous promet de beaux débats. Alors les trois représentantes s'engagent à faire valoir la voix des enseignants.

7.1.d Rapport de la CORES

O. Solioz

Les représentants SER à la CORES sont Olivier Solioz et Pierre Graber. Ce dernier a été remplacé par Roberto Segalla à la rentrée scolaire 2018-2019.

Lors des quatre séances de travail, la commission s'est penchée sur les dossiers suivants:

- les projets cantonaux pour l'introduction de l'informatique dans la grille horaire;
- les recommandations de la commission sur le Plan d'action numérique de la CIIP;

7. Implication au plan romand

- le suivi du développement de la plateforme ESPER;
- l'accès et l'identifiant unique par le projet FIDES;
- la validation de Ressources Numériques;
- la place du numérique dans les futurs moyens romands de français et de math;
- l'accès à : <https://laplattform.ch> pour les enseignants vaudois;
- le bilan de RomandTIC 2017 et les projets pour la prochaine édition;
- la fin annoncée d'Educanet2 pour le 31 décembre 2020 qui implique des solutions cantonales.

Le président de la commission, Elvio Fisler, a également invité des intervenants externes pour des présentations de supports ainsi que de technologies en lien avec les thématiques de la commission.

Il faut souligner l'important travail des permanents de la CIIP pour l'évaluation des RN qui se concrétise par une fiche récapitulative à destination de la commission avant les décisions formelles. Le développement d'ESPER semble répondre aux remarques des cantons.

Des développements supplémentaires sont à prévoir: partage de l'espace avec le co-enseignant, accès à des ressources pour les élèves... Les diversités cantonales ainsi que la volonté de certains responsables de département de l'éducation d'agir rapidement sont autant de facteurs qui créent un flou quant aux futures collaborations et synergies romandes autour du numérique scolaire. La place de l'éducation numérique dans le PER, les initiatives cantonales, les investissements technologiques, la maintenance et les formations (initiales et continues) des enseignants sont des éléments effleurés en 2018 qui devront absolument trouver une réponse en 2019.

7.1.e Rapport de la COLANG

G. Emonet

La COLANG est un organe de la CIIP qui a été institué en novembre 2015. C'est un instrument de coordination, d'élaboration et de conseil dans le champ de la politique des langues, du statut et de la place des langues nationales, de l'apprentissage de la langue d'accueil et des échanges linguistiques.

La COLANG est divisée en trois sous-commissions et se réunit deux fois par année en séance plénière pour échanger, présenter les travaux respectifs et fixer les nouveaux objectifs. Les séances se sont tenues les 13 avril et 15 novembre.

La sous-commission didactique a pu présenter un rapport intermédiaire sur les travaux d'adaptation d'*Italiano subito* testé dans une classe neuchâteloise du 3e cycle. En ce qui concerne les échanges linguistiques, une attention particulière est portée à la collaboration avec et sous l'égide de Movetia, mais une réflexion est à mener sur les disparités des ressources dont disposent les cantons. Enfin, des travaux préparatoires sont menés afin de donner une définition commune du Français langue seconde, de clarifier les différents aspects de cet enseignement et de documenter cette thématique.

La sous-commission linguistique et scientifique mène notamment une réflexion sur l'état des lieux et les recommandations à faire pour les rectifications de l'orthographe française. Enfin, la sous-commission culturelle et promotion vise désormais à engager ses forces dans le soutien ciblé à des projets existants pour la promotion de la lecture et du goût de lire. Elle s'est attelée à actualiser un inventaire qui précise aussi bien la nature des projets que celle des participants à ce jour.

La COLANG est un lieu d'échanges intéressants et les réflexions menées tendent à donner des pistes sérieuses à la CIIP afin de faire avancer la politique des langues au niveau romand.

7.1.f Rapport de la COCRE

L. Vité

Deux séances ont eu lieu cette année. Différentes thématiques ont été abordées, telles que les statistiques sur l'éducation en Suisse, les épreuves romandes, les standards, le développement de l'informatique à l'école et les banques de données de la recherche en éducation, avec l'idée de centraliser celles-ci pour la Suisse en vue de mieux les préserver et de les mettre à disposition de toutes les personnes intéressées. Si le SER a pu faire le lien avec des positions prises en assemblée sur l'informatique, pour le reste, le rôle de son représentant est surtout de rappeler aux chercheurs que la recherche doit être utile aux enseignants.

La transposition de la théorie pour aider à penser les problématiques du terrain reste encore et toujours compliquée à faire, mais pas impossible si on s'en donne la peine.

7.1.g Commission COFORDIF

J.-M. Haller

La COFORDIF, qui est en charge du suivi des questions concernant la formation des cadres de l'enseignement, notamment des CAS, DAS et MAS FORDIF, s'est réunie à deux reprises en 2018. Les thématiques traitées en dehors des points d'information et de suivi de la formation actuelle des directeurs d'établissement ont été:

- La formation continue des directeurs.

7. Implication au plan romand

- L'introduction dans la formation FORDIF des questions de la digitalisation des établissements scolaires.

- Le bilan et les suites à donner sur l'enquête auprès des directeurs concernant la formation FORDIF.

Sur ce dernier sujet, la Conférence plénière de la CIIP a demandé à la FORDIF d'étudier la création de modules de formation complémentaires pour les personnes au bénéfice d'un CAS-FORDIF, sans avoir la contrainte de devoir suivre le CAS. Dans cette demande, il a été fait mention d'intégrer dans ces modules les questions concernant le bien-être des collaborateurs. La COFORDIF a demandé au représentant SER de présenter lors de la séance d'automne les attentes en la matière.

7.1.h Conseil Média Formation

D. Solioz

Le Conseil Média Formation s'est réuni le 26 mars 2018. À la suite de changements politiques ainsi que de direction à la RTS, de nouvelles personnes ont pris leur fonction. La présidence est assurée par la conseillère d'État Cesla Amarelle qui représente la CIIP. Pascal Crittin représente la RTS comme nouveau directeur.

Les échanges ont porté sur:

- la suite et les répercussions de l'initiative No Billag;
- les interventions parlementaires autour de l'éducation aux médias et la place du numérique à l'école;
- les ateliers scolaires (radio, TV) de la RTS;
- l'accessibilité à: <https://laplattform.ch> pour les enseignants vaudois;
- la 15e Semaine des Médias à l'École.

Le CMF a repris son rythme de travail normal et il est à souhaiter que les synergies entre la CIIP et la RTS continuent d'offrir l'accès à des res-

sources médiatiques de qualité pour tous les enseignants romands. Un lien étroit doit être entretenu entre ces deux acteurs pour permettre d'étendre les offres pédagogiques et médiatiques en relation avec l'éducation aux médias. Le rôle des HEP ou des instituts de formation d'enseignants est primordial pour transmettre aux étudiants les clés d'accès aux différentes ressources médiatiques lors de leur cursus.

7.1.i Groupe de liaison du CMF

D. Solioz

Les représentants du SER dans ce groupe de liaison sont Claire Spring et Olivier Solioz. Ils transmettent les attentes, les avis et les propositions des enseignants en lien avec les sujets et les ateliers développés par la RTS.

Tanya Chytil et Nathalie Hof sont les chevilles ouvrières du côté de la RTS pour tous les projets en lien avec l'enseignement de RTSDécouverte. Le site: www.rts.ch/decouverte via l'onglet *Enseignant* oriente les collègues vers les ressources adaptées à leurs besoins.

Les représentants de la CIIP, Jacques Déboeuf et Christian Georges, font le lien entre les ressources RTS, les MER, le PER et alimentent les sites:

- www.ciip.ch
- www.plandetudes.ch
- www.e-media.ch
- www.semainedesmedias.ch.

Pour cette dernière manifestation, un groupe de travail spécifique sélectionne des activités adaptées pour les élèves des cycles 1-2-3.

Ces personnes travaillent autour des dossiers choisis par le CMF. Les collaborations avec des représentants cantonaux, des responsables de HEP ou du CFJM, permettent d'élargir les compétences liées au domaine Éducation aux Médias.

Le défi pour les enseignants réside dans le fait de faire des choix et de trouver du temps dans les grilles horaires pour atteindre les objectifs du PER dans le domaine MITIC. Les activités de la Semaine des Médias à l'École constituent une opportunité pour diversifier les ressources et les supports de cours. Les offres de la RTS ainsi que les fiches e-media sont des mines d'or. Les enseignants sont invités à profiter des fruits de la collaboration RTS-CIIP-SER.



Le SER transmet régulièrement des informations à ses membres par l'intermédiaire de l'Éducateur et de son site: www.le-ser.ch.

7.2 Conseil académique des HEP romandes

J.-M. Haller

Le Conseil académique des HEP romandes – CAHR – collabore avec le SER par sa présence dans le Groupe de pilotage des Assises romandes de l'éducation et des échanges ont lieu régulièrement sur différentes thématiques.

Durant l'année 2018, le CAHR a vu sa présidence changer. Pascale Marro a démissionné de son poste de rectrice de la HEP-FR et par conséquent a laissé sa place au sein de ce Conseil. Maxime Zuber a repris le flambeau et une rencontre a eu lieu en automne avec le président et le secrétaire général du SER pour discuter des différents dossiers en cours et évoquer les pistes de convergence possibles entre nos deux organisations.

7.3 CLACESO

S. Rohrbach

Outre la collaboration exemplaire sur le dossier Mediamarkt déjà citée par ailleurs, nos deux associations ont travaillé, et continuent de le faire, sur la mise en place en Suisse romande d'une association du type de profilQ existant en Suisse alémanique. Nos deux organisations ont souhaité dès le début y associer les HEP. La proposition de nos collègues d'outre-Sarine d'élargir le champ d'activité de profilQ à la Suisse romande, devenant profilqualité par la même occasion, fait aussi partie des pistes possibles.

Nos deux associations ont aussi écrit un courrier commun aux chefs des DIP afin de leur demander de promouvoir la publication *La santé renforce l'éducation* qui a été réalisée par l'Alliance

pour la Promotion de la Santé des professionnels de l'École à laquelle la CLACESO et le SER se sont joints de manière active, puisque membres de son comité suisse.

La collaboration entre nos deux associations est bonne et devrait se renforcer du fait de la professionnalisation du poste de président de la CLASECO (à 20%).

7.4 FAPERT

S. Rohrbach

La collaboration entre la FAPERT et le SER est sur de bons rails. Cette année, nos deux organisations ont publié une position commune sur la transition issue d'un groupe de travail paritaire et l'ont fait connaître par voie de presse, ainsi qu'auprès de l'Assemblée plénière et de la Commission interparlementaire de contrôle de la Convention scolaire romande de la CIIP.

La campagne commune, avec la CLASECO et la FRC, concernant la publicité Mediamarkt est aussi à souligner. Des préoccupations communes, comme la pétition sur le libre choix scolaire, ont fait l'objet d'échanges lors de réunions auxquels les représentants de nos deux associations participaient. Ces échanges sont utiles pour nos réflexions internes.

La coopération des deux faitières au niveau romand devrait servir d'exemple au niveau des cantons. Cela ne peut qu'être bénéfique pour l'école, ses professionnels et les jeunes.



8. Implication au plan national

8.1 CDIP

S. Rohrbach

Lors des trois assemblées plénières annuelles, dont celle de deux jours qui s'est tenue à Soleure, les conseillers d'État ont pris de nombreuses décisions. Celles-ci sont présentées dans la publication officielle éducationCH. Parmi les nombreux dossiers traités en plénière, il faut souligner l'adoption lors de la rencontre du mois de mars du concept détaillé (mandat du projet) pour la mise en place initiale de FIDES. FIDES est l'acronyme correspondant à Fédération des services d'identités pour l'espace suisse de formation. C'est l'agence spécialisée educa.ch qui a élaboré ce concept détaillé et c'est également elle qui a été mandatée pour la réalisation de la phase de mise en place. Cette étape durera deux ans, à compter de juin 2018. En juin 2019, soit au terme de la première année, la CDIP se prononcera sur la mise en exploitation définitive de FIDES.

En juin, l'Assemblée plénière a pris une décision de principe en faveur de la réalisation du programme de coordination Optima (Optimisation de l'échange des données dans la formation professionnelle). Ce programme vise à simplifier et à harmoniser l'échange de données entre les cantons, d'une part, et les cantons et leurs partenaires (entreprises de formation, prestataires de cours interentreprises, associations professionnelles, ...), d'autre part, réduisant ainsi la charge administrative des acteurs. Elle a aussi approuvé les objectifs de la stratégie de la CDIP pour la gestion de la transition numérique dans le domaine de l'éducation.

Lors de la réunion de Soleure, les directeurs cantonaux de l'instruction

8. Implication au plan national

publique ont mené une discussion avec le chef du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR), le conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann, sur les travaux en cours et les projets relatifs à l'évolution de la maturité gymnasiale. Lors de cette même rencontre, il faut mentionner entre autres la reconduction de l'enquête PISA en 2021, les adoptions du règlement de reconnaissance et du plan d'études cadre pour les écoles de culture générale, ainsi que l'adoption du dispositif de formation des enseignants pour l'informatique au gymnase.

Au niveau du secrétariat général, deux rencontres ont été organisées entre la secrétaire générale, Susanne Hardmeier, et les représentants du SER et de LCH.

Le dossier de la reconnaissance des diplômés a continué sa route: en décembre, les partenaires ont été informés des options prises.

L'Assemblée plénière de la CDIP siège aussi en tant que Conférence des directeurs de la culture. Les vingt directeurs cantonaux de l'instruction publique dont le portefeuille comprend également la culture sont ainsi rejoints par six autres conseillers d'État en charge de la culture, mais sous le toit d'un autre département que l'instruction publique (BS, GE, NE, SG, VS, ZH). Une telle réunion a suivi la rencontre du mois de juin.

8.2 Agence éducation21

S. Rohrbach

En 2018, la fondation éducation21 a continué d'œuvrer en faveur de l'éducation au développement durable au niveau de l'école obligatoire



et du secondaire II. Le directeur Jürg Schertenleib a quitté son poste à la fin avril après dix ans au service de l'EDD. Klára Sokol lui a succédé. Ce changement a été l'occasion de mettre en œuvre un nouvel organigramme qui devrait permettre une meilleure efficacité.

Ces changements n'ont pas empêché la fondation éducation21 de continuer ses diverses activités. Ainsi, le réseau des formateurs EDD de Suisse latine s'est réuni à Genève le 14 novembre sur le thème *L'école à l'ère numérique: quels enjeux et opportunités pour l'EDD?* Il a été suivi du colloque romand 2018 *Un monde d'informations à décoder*. Au niveau des nombreuses publications, la brochure *L'EDD à l'école et dans l'enseignement* est à signaler. Elle apporte des réponses concises à de nombreuses questions en lien avec l'éducation à l'EDD à l'école.

éducation21 a sa place dans le paysage scolaire suisse. Ses nombreuses offres méritent d'être plus connues. Chaque enseignant devrait participer à leur diffusion. Les engagements du Congrès de Fribourg renforcent le soutien du SER envers éducation21 et ses activités.

8.3 LCH

S. Rohrbach

La collaboration avec LCH ne cesse de s'intensifier, tout en réussissant à garder nos spécificités respectives. Cette affirmation du rapport 2017 est toujours évidente en 2018. Nos rencontres régulières à Berne nous permettent des échanges nourris et des convergences dans nos positions et avis. Plusieurs prises de position, ainsi que des courriers co-signés par nos deux organisations marquent ce travail de coopération.

Ainsi au printemps, nous avons écrit aux membres de la Commission des institutions politiques du Conseil national pour donner notre avis sur une

motion concernant les sans-papiers. Un autre courrier a été adressé cette fois-ci à l'ensemble des membres du Conseil national pour leur demander de rejeter l'initiative parlementaire *Pas de subventions de l'État pour les partis et les organisations politiques*. Nous sommes aussi intervenus auprès du Département fédéral de Justice et Police pour dénoncer un projet de loi concernant l'intégration des étrangers, bien que nous n'ayons pas été consultés.

La réunion annuelle du 12 septembre à Berne de la Conférence des présidents LCH et du comité élargi du SER a été l'occasion d'adopter une position commune concernant le numérique à l'école. Le dossier de la pétition lancée dans différents cantons concernant le libre choix de l'école a aussi fait l'objet d'un traitement commun.

Une action concernant le coût des voyages en train pour les classes a été mise sur les rails. Nous y avons associé d'autres partenaires, comme les associations de directeurs, et nous avons travaillé avec des parlementaires.

Au niveau des offres commerciales, une prospection commune a aussi été lancée.

Cette coopération et son utilité avérée ont poussé les assemblées des délégués de nos deux associations à étudier un rapprochement plus important, voire la création d'une nouvelle faîtière suisse. Cela serait une belle option pour l'avenir.

8.4 Collaboration SER/LCH avec USS et Travail.Suisse

S. Rohrbach

La collaboration entre nos quatre associations a fait l'objet d'un bilan en été pour savoir s'il fallait reconduire le contrat. Les réponses largement positives, malgré quelques remarques

visant à améliorer le fonctionnement, ont conduit le CoSER à accepter la reconduction du contrat entre le SER et LCH d'une part et l'USS et Travail.Suisse d'autre part.

Cette collaboration officielle remplace efficacement les travaux du groupe *Formation* d'Ebenrain. De nombreux dossiers sont suivis, qu'ils proviennent d'interventions parlementaires ou d'offices fédéraux. Les traitements des dossiers relatifs à la formation professionnelle sont particulièrement importants pour le SER car l'USS et Travail.Suisse sont des partenaires reconnus et importants pour le SEFRI.

La reconduction du contrat de collaboration est une bonne chose, il permet au SER d'être plus présent, aussi pour d'autres sujets sociétaux, sur la scène syndicale fédérale.

8.5 Ebenrain et Intergroupe parlementaire

S. Rohrbach

La Conférence Ebenrain regroupe plusieurs faitières syndicales au niveau national, dont l'USS, Travail.Suisse, LCH et le SER. Il y a en principe deux réunions par année permettant des échanges sur les grands dossiers fédéraux intéressant les syndicats, mais aussi sur les différentes actions menées par ceux-ci.

Le SER, pour des raisons de calendrier, n'a pas pu participer à la réunion du mois de mars. Celle du mois d'août a permis entre autres de discuter de l'avancée du dossier de la réforme de l'imposition des entreprises, ainsi que de celle du dossier des retraites. L'analyse des salaires de l'USS a aussi été évoquée.

Il a été décidé de ne plus réunir le sous-groupe Éducation étant donné que la collaboration entre le SER et

LCH avec l'USS et Travail.Suisse est bien suffisante.

Les permanents du SER n'ont pas pu participer aux déjeuner de travail de l'Intergroupe parlementaire en 2018 par manque de disponibilité.

La coordination apportée par les réunions d'Ebenrain est importante pour notre syndicat. Elle permet d'être informé des grands dossiers fédéraux concernant le Droit du travail ou encore celui des assurances sociales.

8.6 SSPEs

S. Rohrbach

La convention prévue entre nos deux organisations n'a pas encore vu le jour. Mais notre collaboration continue avec des échanges de position lors de consultation concernant l'enseignement au secondaire II, par exemple celle concernant la révision partielle du règlement de reconnaissance de la maturité (RRM) suite à la décision d'introduire l'informatique au gymnase.

La collaboration se fait aussi à propos de l'enquête sur le temps de travail, puisque la SSPEs a accepté d'y participer.

Le SER compte de nombreux enseignants du secondaire II parmi ses affiliés, essentiellement dans l'Arc jurassien. Cette collaboration avec la SSPEs est donc logique et souhaitable pour nos deux organisations.

8.7 Fondation CSPS

J.-M. Haller

La fondation CSPS a comme but l'encouragement de la pédagogie spécialisée en Suisse à travers une plateforme numérique proposant des informations variées et de la documentation, de l'édition de deux revues en allemand et en français ainsi que

du traitement de dossiers spécialisés pour des services publics et autres commanditaires.

Le SER a une place dans la commission de suivi de la revue en français qui se réunit deux à trois fois par année, poste vacant actuellement.

Les collaborations avec le CSPS sont ponctuelles, la dernière a été la participation du directeur et de collaborateurs à la Journée de l'enseignement spécialisé du SER de janvier 2018.

L'Éducateur informe ses lecteurs du contenu de la parution des numéros de la revue, en contre-partie, une réduction sur le prix de l'abonnement à cette revue est accordée à ses abonnés.

8.8 YES

S. Rohrbach

YES, né de la fusion de Jeunesse et Économie avec *Young Enterprise Switzerland*, a repris les activités principales des deux associations, dont *La jeunesse débat*, *Notre commune et Notre économie*. Avec ces programmes, l'association s'adresse à des jeunes à qui elle apprend à réfléchir en termes de relations économiques et sociales, à agir comme des entrepreneurs et à convaincre. Elle les prépare à trouver leur voie de manière responsable dans l'économie mondiale. Une nouvelle responsable pour la Suisse romande, Florence Montellier, a commencé à travailler pour YES à l'automne. Rapidement des contacts se sont créés entre elle et le président du SER, membre du comité de YES, afin de faire mieux connaître les activités de celle-ci en Suisse romande, en particulier par le biais de l'Éducateur.

Un effort doit être fait par YES pour faire mieux connaître ses activités en Suisse romande. À noter que le président du SER est le seul Romand du comité. Ce qui explique peut-être ce manque de visibilité en Romandie.

8. Implication au plan national

8.9 Alliance PSE

J.-M. Haller



L'Alliance PSE est composée actuellement de vingt-deux représentants de différentes HEP, services cantonaux, associations et syndicats d'enseignants et de directeurs impliqués dans les questions liées à la santé des professionnels actifs dans le domaine de l'éducation.

Une réunion annuelle ordinaire a été agendée au mois de janvier et le comité, dont font partie la CLACESO et le SER pour la partie francophone, s'est réuni à deux reprises. L'essentiel de l'action de ce réseau en 2018 a porté sur la création d'un argumentaire qui présente en six points comment la santé des professionnels renforce l'éducation. Il est complété par un résumé d'éléments scientifiques qui démontrent cette réalité et d'une bibliographie. Ces différents documents sont disponibles sur: www.radix.ch/Ecoles-en-sante/Sante-des-professionnels-de-lecole, ainsi que ceux de l'offre de prévention du stress au travail intitulée *École en action*. Cette offre est soutenue par l'alliance PSE dont les membres francophones ont accompagné le développement de la version française et la mise en œuvre de projets-pilotes dans les cantons de Neuchâtel et du Valais.

L'étude sur la santé des enseignants en Suisse romande du SER et la conférence de presse tenue à ce propos ont dans un premier temps provoqué de nombreuses réactions et un positionnement des autorités qui peut se résumer en ces termes: on

s'en occupe déjà et il n'y a pas de problème. Or depuis deux ans, on assiste à un changement de positionnement. L'ensemble des acteurs en Suisse, dont les membres de l'Alliance PSE, ont réussi à faire passer le message auprès des autorités. Les cantons comme la CIIP s'engagent de plus en plus dans ce domaine, on ne peut que s'en réjouir.

8.10 swissuniversities

S. Rohrbach

La Chambre des HEP de swissuniversities invite régulièrement les représentants des faïtières d'enseignants et des directeurs. Lors de trois rencontres organisées en 2018, deux gros dossiers ont occupé une large partie des débats (tout comme lors de la dernière séance de 2017): les perspectives de carrière des enseignants et la position de la Chambre par rapport à la formation initiale des enseignants. La Chambre des HEP de swissuniversities est consciente que l'option du master n'est pas une priorité politique. Elle veut donc chercher à améliorer la qualité de la formation des enseignants du primaire avec d'autres pistes. Elle a accepté que les associations professionnelles et le SG-CDIP participent au groupe de travail mis sur pied.

Les HEP ont comme objectif principal de faire en sorte que les futurs enseignants aient toujours à l'avenir les compétences requises afin de répondre aux demandes qui sont faites dans notre profession et de remplir leur mission de haute qualité. Pour atteindre cet objectif, leur projet vise à adapter la structure de la formation selon quatre axes: l'ajustement de la formation initiale de niveau bachelor, l'introduction à la profession, la formation continue et les masters optionnels et cours de formation continue.

L'option prise par les HEP pour arriver à développer la formation n'est pas la plus rapide, mais elle répond à une nécessité avérée. A défaut de passer à une formation de niveau master, comme l'ont fait la majorité des pays européens, bien sûr.

8.11 Movetia

S. Rohrbach



L'agence Movetia encourage des projets d'échange et de mobilité pour tous les niveaux d'enseignement, y compris la formation continue. Dans son Livre blanc, le SER met en avant l'importance des échanges, c'est donc naturellement qu'il suit et soutient les activités de Movetia. Ainsi, le président du SER a participé à la première conférence organisée par celle-ci intitulée *Stratégie nationale des échanges et de la mobilité – comment lui donner vie?* qui s'est tenue le 16 mai à Berne.

L'Assemblée des délégués du 1er décembre a aussi été l'occasion pour Movetia de présenter ces activités. Différents partenaires (SER, LCH, CLACESO, VLSC, Movetia) ont décidé d'organiser la première journée suisse des échanges «Osez l'échange» le 4 décembre 2019 à Bienne. Ainsi plusieurs réunions de travail ont eu lieu en 2018 à Berne ou Soleure.

Systématiser les échanges linguistiques. Le moment de passer vraiment à la mise en œuvre des compétences plurilingues développées à l'école doit se traduire par un échange systématique et obligatoire d'élèves entre régions linguistiques, dans la dernière année de l'école obligatoire. Telle est la proposition du SER dans son Livre blanc de 2011. Aujourd'hui, seuls 2% des élèves ont l'occasion de

8. Implication au plan national

faire un échange: un grand effort doit encore être fait.

8.12 Écoles à Berne

S. Rohrbach

En raison de difficultés financières, aucune semaine de rencontres n'a été organisée en 2018. L'assemblée générale du mois de juin a d'ailleurs décidé de les supprimer et de réfléchir à un autre concept moins onéreux qui a été présenté au comité au début du mois de décembre. Ce concept, appelé *Spiel Politik!* (le nom en français n'était pas encore adopté lors de la rédaction de ce rapport), se déroule sur une année scolaire pendant laquelle une classe «dépose» une initiative et, comme point culminant, vient la défendre en juin lors d'une rencontre de deux jours à Berne. Il est basé sur une collaboration entre Écoles à Berne et le Centre pour la démocratie d'Aarau.

Le SER reste encore membre de cette association. La volonté de former les jeunes à la politique suisse est toujours aussi importante.

8.13 Prix suisse des écoles

J.-M. Nicolet



Prix suisse des écoles: faute de moyens, on ferme boutique!

Après les trois éditions de 2013, 2015 et 2017, l'Association «Prix suisse des écoles» a décidé, fin 2018, de préparer sa liquidation soumise à son assemblée générale du printemps 2019. Au total, ce sont 150 écoles situées dans toutes les régions linguistiques de Suisse – mais hélas en faible proportion en Suisse romande – qui ont posé

leur candidature, alors que 42 d'entre elles s'étaient retrouvées finalistes et que 22 ont fini par obtenir une distinction.

Six critères ont été, à chaque édition, passés au crible fin des experts et du jury du Prix suisse des écoles, où Jean-Marc Nicolet, délégué du SER, siégeait depuis 2014: la performance, la gestion de la diversité, la qualité de l'enseignement, la responsabilité individuelle, le climat scolaire et la vie de l'établissement, l'école en tant qu'institution apprenante. Dans les rapports d'activité du SER de ces dernières années, il a été évoqué les prix remportés par les écoles de Martigny (2013) ainsi que par le Cercle scolaire du Val-de-Ruz (2017), soulignant leurs capacités d'innovation pédagogique. Sans oublier d'autres écoles genevoises ou valaisannes qui s'étaient hissées au rang de finalistes.

Sponsoring réduit

Il était prévu d'organiser une quatrième édition du Prix suisse des écoles en 2020 mais des problèmes financiers insurmontables sont apparus durant l'année 2018, malgré une réduction drastique des coûts liés à l'organisation des deux dernières éditions. Alors qu'il aurait fallu trouver quelque 500'000 francs chez les sponsors, ce n'est qu'environ le 1/5 de cette somme seulement qui a pu être assuré. Il apparaît que les inconnues boursières et la volonté des sponsors de ne financer plus que des projets à court terme se sont montrées tout à fait réhabilitaires.

Références encore disponibles

Malgré l'abandon du concours, un «Réseau Prix suisse des écoles» <https://schweizerschulpreis.ch/fr> devrait permettre, notamment, de disséminer durant trois années supplémentaires présentations, documents et autres rapports qui illustrent à quel point les écoles primées ont fait preuve d'innovation et de dynamisme.

Cela pour contribuer à la dissémination des bonnes pratiques relevées chez les lauréats des trois éditions du concours: il vaut vraiment la peine d'y aller faire un tour, en ligne, les bonnes idées étant toujours à prendre et... à suivre!

8.14 FinanceMission

S. Rohrbach



L'implantation du moyen d'enseignement Heroes proposé par FinanceMission (association créée par le SER, LCH et les banques cantonales pour lutter contre l'endettement des jeunes) s'est poursuivie en 2018. Ayant obtenu une reconnaissance par la CIIP en tant que ressource numérique complémentaire au printemps, ce jeu pédagogique a fait l'objet d'un début de campagne de promotion en Suisse romande par une présence d'un stand FinanceMission lors des différents salons des métiers (Neuchâtel, Genève et Lausanne). Le public visé est clairement les enseignants qui viennent avec leur classe lors de ces manifestations.

Un envoi de trois livres d'élève a aussi été fait dans toutes les classes en Suisse. Parallèlement, l'association a développé la suite du projet qui comprendra des modules sur des thèmes spécifiques en lien avec le jeu. Ce développement durera quatre ans et a

8. Implication au plan national

obtenu l'appui financier de l'UBCS au mois de décembre.

Samuel Rohrbach a pris en charge une partie de la coordination en Suisse romande.

Sensibiliser les jeunes à une gestion responsable de l'argent et développer chez eux des compétences durables en matière de finances est un enjeu social. Les associations faitières d'enseignants l'ont compris. Comme cela fait partie des plans d'études et que les moyens d'enseignement manquent, cet engagement est important.

8.15 Formation professionnelle

R. Segalla

Le SER a intensifié sa présence au niveau du secondaire II/professionnel. Il collabore notamment avec Travail Suisse, l'USS et FPS dans ce domaine. Il est partenaire dans les consultations et les discussions au niveau fédéral et profite des synergies de ses partenaires dans le domaine de la formation professionnelle.

Ensemble, nous sommes plus forts...

Formation professionnelle 2030

L'idée est née lors des Journées des partenaires de la formation professionnelle de mars 2016, avant de prendre forme en avril à l'occasion du Sommet de la formation professionnelle.

Une première version de la vision et les lignes directrices de la stratégie ont été élaborées lors des Journées des partenaires de la formation professionnelle en mars 2017.

Les représentants de la Confédération, des cantons, des écoles et des organisations du monde du travail et syndicales dont le SER, ont collaboré activement sur ce thème à cette occasion.

En janvier 2018, le groupe de pilotage

a adopté à l'unanimité la Vision 2030 de la formation professionnelle, élaborée conjointement par les partenaires, et un programme comprenant différentes lignes d'action.

En mars 2018, une journée des partenaires où la Confédération, les cantons, les écoles et les organisations du monde du travail et les syndicats dont le SER, ont pris connaissance des synthèses des travaux.

En novembre 2018, a été adoptée une fiche d'information portant sur des éléments constitutifs de la formation professionnelle en Suisse, qui serviront de principes de référence pour toutes les futures réformes.

ECVET (European Credit system for Vocational Education and Training)

C'est un système européen de crédit d'apprentissages pour l'enseignement et la formation professionnels mis en place en 2009.

Le dossier ECVET a été traité dans le processus *Formation 2030*.

Il s'agit de mettre en place en Suisse un système de reconnaissance similaire au système ECTS au niveau de la formation professionnelle, ce qui permet le suivi et la reconnaissance des apprentissages et des formations et, ainsi, facilite la mobilité et la comparaison des parcours en Suisse et avec les pays qui nous entourent.

On ne peut que se réjouir de l'intérêt porté par la Confédération sur le système de formation professionnelle et des efforts consentis au niveau fédéral pour renforcer et faire connaître ce dernier.

De nombreux pays envient notre système de formation à juste titre.

Notre économie a besoin de professionnels bien formés, de techniciens et d'ingénieurs. Il est dès lors peu compréhensible qu'au niveau des cantons la formation professionnelle ne soit pas plus soutenue et qu'elle reste souvent une voie pour les jeunes qui n'ont pas le profil académique.

Pour rappel, 80% des emplois de notre

pays sont dans l'artisanat, l'industrie et les services pour des profils de type CFC ou AFP.

8.16 Économiesuisse

S. Rohrbach

economiesuisse mène des réflexions sur le système de formation en Suisse et publie des rapports en lien avec celles-ci. À cet effet, un groupe de réflexion se réunit deux à trois fois par année. Le SER y est invité. En 2018, le principal thème des rencontres portait sur les directions d'écoles et leur autonomie. Samuel Rohrbach a participé à ces réunions et y a présenté les spécificités romandes.

Le SER n'est pas toujours d'accord avec les positions d'économiesuisse en matière de formation. Le fait de pouvoir présenter ses avis lors de ces réunions est cependant intéressant et nécessaire. Ainsi, il peut légèrement les influencer.

8.17 Chambres fédérales

S. Rohrbach

Le SER est aussi reconnu par les commissions des Chambres fédérales. Il a d'ailleurs adressé deux courriers avec LCH aux parlementaires nationaux. Le SER est aussi parfois invité à des auditions ou en tant qu'observateur lors des réunions des Commissions de la science, de l'éducation et de la culture (CSEC). Ainsi, le 8 novembre, le président et le vice-président ont écouté attentivement les débats des deux commissions réunies pour l'occasion à Zurich et consacrés aux défis dans le paysage des hautes écoles.

Bien que le domaine de la formation soit du ressort des cantons, le niveau fédéral ne doit pas être laissé de côté dans le travail du SER : une décision concernant les hautes écoles ou la formation professionnelle a, à terme, des retombées sur l'école obligatoire.

9.1 Fondation CPA

J. Stolz

Le Conseil de Fondation CPA remercie le SER de soutenir les activités et les stages de formation continue sur le terrain, malgré les difficultés financières qu'il rencontre et est reconnaissant pour les efforts consentis. Toutefois, il est clair que ces difficultés financières se répercutent douloureusement sur le fonctionnement et les stages.

Malgré cela, le Nouveau Partenariat est en route.

Le Conseil de Fondation CPA a formulé les conditions d'accord et a choisi trois partenariats qui ont respecté les critères établis. À l'issue des activités de formation de l'été - un stage et deux séminaires - le CF présente la synthèse suivante.

Rappel des points-clés du Nouveau Partenariat (NP)

La responsabilité du partenaire est de poser les objectifs de formation pour les enseignants stagiaires et/ou pour les formateurs, de concevoir le stage/séminaire (durée, destinataires, organisation, contenus et programme), d'établir le budget et d'assurer en partie son financement.

CPA apporte un appui pédagogique et méthodologique aux partenaires et aux enseignants stagiaires tout en réduisant fortement ses contributions financières. Le budget des volontaires suisses reste à la charge de CPA et est séparé du budget des stages.

Présentation des activités de partenariat conduites dans trois situations différentes en été 2018

Kikwit-RDC est un ancien partenaire; la même stratégie de formation continue d'enseignants qu'auparavant se poursuit, mais nous avons introduit la nouvelle organisation. CPA couvre encore tous les frais. Une situation nouvelle pour ASAH-Haïti et AMAF-Bénin: CPA y a animé un séminaire de formation de formateurs, où la priorité est



inversée par rapport aux pratiques CPA en vigueur jusqu'ici. Il s'agit de former des formateurs (FuFo) qui seront chargés d'animer un stage pour enseignants en été 2019. CPA interviendra en soutien. Les organisateurs sont nouveaux: AMAF-Bénin qui cherche ses fonds auprès de CPA et du BUCO, ASAH-Genève-Haïti qui couvre les frais, CPA étant prestataire de services au niveau pédagogique.

La collaboration avec deux nouveaux partenaires qui répondent à nos critères (Haïti et Bénin) nous permet de partir sur de nouvelles bases avec des partenaires plus motivés, plus impliqués et non plus en attente.

L'amélioration des prises en charge et de la responsabilisation des partenaires locaux (répondant eux-mêmes aux attentes des locaux) est un réel soulagement. Il reste évident que la recherche de fonds par les partenaires restera difficile et supposera un accompagnement de la part de CPA, voire une contribution.

Cependant il est à relever que les relations traditionnelles de dépendance financière sont fortement modifiées, les partenaires n'étant plus assistés mais responsabilisés au niveau de la réponse à leurs besoins (contenu, programme) et au niveau de la gestion financière.

CPA souhaite poursuivre la collaboration dans les trois pays : Kikwit, Bénin, Haïti et envisage d'entamer un autre projet du SELT au Togo (projet SER). Bien sûr, la recherche de fonds par CPA reste la priorité. En même temps, il y aura le dépôt des demandes de fonds auprès de Valais solidaire et BUCO Bénin pour soutenir les projets

2019 au Bénin et à Kikwit, de poursuivre le partenariat avec ASAH-Genève pour Haïti, dans le rôle de prestataire de formation.

Parallèlement, nous devons nous mettre à la recherche de nouveaux volontaires et prévoir une séance complémentaire d'information sur les pratiques pédagogiques CPA, de même pour des formateurs d'enseignants volontaires et nous devons veiller à renforcer les compétences des actuels volontaires dans leurs activités de formation.

Nous devons maintenir et renforcer les tandems de volontaires pour chaque projet.

Le changement de paradigme vers un nouveau partenariat a des effets collatéraux. En effet, nous avons comprimé les coûts à l'extrême, nous mettons nos partenaires africains dans des conditions financières drastiques. Plusieurs ont dû renoncer faute de moyens à mettre à disposition, ils n'ont pas su ou pu déposer de projet répondant à nos critères (UDEN-Sénégal, SNEC Mali, SELT Togo, FENECO RDC, tous des syndicats).

Un autre effet collatéral est le fait que les demandes de financement des stages ont considérablement diminué, par contre les frais des volontaires suisses restent élevés, le prix du billet d'avion n'étant pas compressible.

Valais solidaire ne rentre pas en négociation, car il finance des projets et non les personnes. Or l'essence de nos stages est bel et bien l'échange de personne à personne dans le domaine de la formation d'adultes et dans la formation continue et qui plus est, pour une durée de trois à cinq ans et non pour une action ponctuelle visible.

CPA demande énormément aux volontaires et aux membres qui œuvrent.

Un enseignant volontaire accepte de participer à des journées de formation et de restitution qui ont lieu le samedi,

9. Implication au plan international

trois à quatre fois par année, il rédige un rapport de stage, il donne au minimum trois semaines de ses vacances d'été s'il part en stage. Les conditions sur place sont difficiles.

Chacun d'entre nous, les volontaires y compris, envoyons des demandes de dons aux proches, aux communes, aux relations qui seraient susceptibles de faire un don pour contribuer à l'organisation des stages.

CPA se tient volontiers à disposition pour toute demande et vous remercie de vos dons.

Malgré cela, CPA continue résolument à relever ces défis, convaincue par la plus-value des stages auprès de nos partenaires africains et haïtiens. C'est une pierre apportée à l'édifice de l'Éducation dans des pays qui ont d'immenses besoins à combler.

9.2 IE - IE Europe - CSEE

S. Rohrbach

Au niveau international, le SER n'a pris part à aucune manifestation organisée par l'IE.

En préparation du prochain congrès de juillet 2019, une consultation à propos des structures de l'IE a été menée. Le SER, en coordination avec d'autres syndicats européens, y a répondu.

Outre la préparation du Congrès, l'Internationale de l'Éducation a mené plusieurs campagnes dans les différentes régions du monde.

Lors de la Journée mondiale des enseignants du 5 octobre, l'Organisation internationale du Travail a, pour la première fois, mis sur pied une manifestation spéciale. Les participants ont été mis en lien avec la remise du prix de l'enseignant de l'Unesco à Paris, puis ils ont pu entendre divers intervenants lors de deux podiums. Samuel Rohrbach, président du SER, a participé, sur demande de l'IE, à un de ces débats. Il y a présenté les enjeux relatifs à notre métier en Suisse.

Le CSEE a tenu sa conférence spéciale les 27 et 28 novembre à Athènes, précédée de différents ateliers thématiques le lundi 26. Le SER était représenté par Gaétan Emonet, tandis que Samuel Rohrbach était présent en tant que représentant suisse au comité du CSEE.

Six résolutions ont été adoptées, dont la principale intitulée *Façonner l'avenir de l'Europe: le rôle des syndicats de l'enseignement*. À noter qu'elles sont en phase avec les décisions du 43e Congrès du SER.

Le SER participe dans la mesure de ses moyens aux campagnes de soutien et de pression de l'IE. C'est aussi un moyen d'exprimer notre solidarité.

9.3 CSFEF

J. Stolz

Cette année, le bureau du CSFEF s'est rencontré au printemps en Roumanie. Il a préparé la rencontre qui s'est déroulée à Paris au mois de septembre. Josy Stolz a participé à la réalisation du PANORAMA 2018 avec Michelle Olivier et Georges Pasquier. Ils ont en outre contribué à la réalisation d'un questionnaire sur la santé à l'attention des militants syndicaux des pays de la francophonie.

La XVIe Rencontre du CSFEF s'est tenue à Paris du 24 au 26 septembre 2018.

Une éducation de qualité pour vivre ensemble dans un espace francophone solidaire, accueillant la diversité était le thème prioritaire.

Précédée par le bureau du comité du CSFEF, l'ouverture de la rencontre de CSFEF s'est déroulée au siège de l'OIF. L'administrateur de l'OIF, la directrice adjointe de la direction du développement durable, David Edwards, le nouveau secrétaire général de l'IE, le représentant de l'Unesco, puis Jean-Hervé Cohen, président

du CSFEF, ont ouvert cette 16e rencontre. Elle a réuni une cinquantaine de délégués issus de trente pays. Le Sommet de la Francophonie s'est tenu à Erevan. Le CSFEF a renoncé à se rendre en Arménie, l'objectif étant d'organiser des ateliers et des conférences en français à l'attention des délégués syndicaux de tous les pays. D'une part parce que le français y est très peu pratiqué, d'autre part, parce qu'obtenir des visas pour les délégués africains et des îles francophones est mission impossible dans ce pays. Cinq tables rondes ont été organisées sur les trois jours et ont nourri les débats, enrichi les échanges et les ateliers.

Pour une éducation de qualité favorisant le vivre ensemble

Le personnel de l'éducation œuvre au quotidien pour le vivre ensemble. En effet, les écoles sont des lieux d'apprentissage, dont celui de la socialisation. La découverte des savoirs disciplinaires, mais aussi la mise en activité collective, le questionnement et le dialogue doivent permettre de participer à la construction de citoyens autonomes et émancipés. Dans une période où de nombreux élèves vivent dans un environnement perturbé par des polémiques ethniques, religieuses, voire par des conflits armés, il est particulièrement important d'interroger la nécessité d'aborder ces questions au sein de la classe.

La lutte contre la marchandisation de l'éducation, quelles actions possibles?

La lutte contre la marchandisation de l'éducation est un axe fort de l'action du CSFEF.

La santé au travail

À la suite d'un atelier qui s'est tenu lors de la précédente rencontre du CSFEF à Madagascar, il est apparu nécessaire d'approfondir la question de la santé des enseignants. Le CSFEF a mené une enquête avec le



Bureau de la CSFEF

Réseau Education et Solidarité pour savoir comment l'état de santé des enseignants est pris en compte par les gouvernements et ce que les syndicats revendiquent en ce domaine. Être en bonne santé pour bien faire son travail est un concept qui mérite toute l'attention des syndicats, car cela peut avoir un impact réel sur la qualité du travail et donc la réussite des élèves.

La formation des enseignants – usages et place du numérique

Il était question des modalités, de la place de la formation à distance dans la formation des enseignants.

Le programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC)

La Conférence des ministres de l'Éducation de la Francophonie (CONFEMEN) est en préparation d'une nouvelle enquête du Programme d'Analyse des Systèmes Éducatifs pour 2019. Cette enquête standardisée portera sur l'évaluation des compétences des élèves de 2e et 6e années du primaire et de leurs enseignants afin d'identifier les caractéristiques des performances des systèmes éducatifs de quinze pays francophones d'Afrique subsaharienne. Pour cette deuxième vague d'évaluation, la CONFEMEN a introduit une innovation portant sur une enquête approfondie auprès des enseignants, ce qui interpelle le CSFEF. Un comité d'éthique a été formé afin d'élaborer une charte. Le CSFEF a

délégué deux représentants à ce comité.

Quatre ateliers ont eu lieu en parallèle des tables rondes: Droits syndicaux – Santé au travail et conditions de travail – Outils syndicaux d'influence – Renforcement des capacités en communication.

La Déclaration adressée aux chefs d'États de la Francophonie en vue du Sommet de la Francophonie dont le plaidoyer pour une éducation de qualité favorisant le vivre ensemble entrainé dans les thèmes traités lors du Sommet a été validée.

Le PANORAMA permettra au CSFEF de reprendre des éléments et des demandes des militants syndicaux des pays qui ont pris la peine de répondre aux questionnaires.

Enfin le comité du CSFEF a été reconduit avec quelques nouvelles recrues. Josy Stolz reste la représentante de l'Europe de l'Ouest (hormis la France) pour les deux prochaines années. La prochaine rencontre aura lieu au mois de mars en Tunisie puis le CSFEF profitera de la rencontre de l'IE pour organiser une rencontre du bureau.

9.4 Sommet international sur l'avenir de la profession enseignante

J.-M. Haller

En 2019, ce Sommet s'est tenu au Portugal et a traité de la thématique

des nouveaux défis et des possibilités auxquels doit faire face la profession enseignante.

Les réflexions ont porté sur divers aspects: l'école au centre des communautés sociales et linguistiques, les pédagogies du futur et le bien-être, la confiance, l'efficacité et l'efficience des enseignants.

La CDIP a décidé de ne pas participer en 2018 à ce Sommet.

Il est regrettable que notre pays ne mette pas tout en œuvre pour participer à ce Sommet chaque année. Un Sommet unique en son genre puisque organisé conjointement par l'OCDE et l'Internationale de l'Éducation, dont le SER est membre et qui est ouvert aux pays sur invitation uniquement.

D'autant plus regrettable que c'est aussi l'occasion de soigner les relations internationales, notamment avec un pays, le Portugal, dont ses ressortissants représentent en nombre la troisième plus importante présence étrangère en Suisse, juste derrière l'Italie et l'Allemagne et trois fois plus importante que la population française.

9.5 Collaboration avec d'autres syndicats

S. Rohrbach

En dehors de l'enquête sur le temps de travail et des collaborations issues du bureau de coordination SER-LCH avec l'USS et Travail.Suisse, il n'y a pas eu de collaboration avec d'autres syndicats en 2018 au niveau suisse. Du côté de nos partenaires internationaux, une coordination a été organisée à propos de la consultation relative aux structures de l'IE.

De plus, de nombreux échanges ont aussi lieu avec les responsables syndicaux rencontrés lors des réunions européennes.

SER: 8 associations et syndicats cantonaux + Section SER

AMCOFF – AVECO – SAEN – SEJ – SEFB – SPFF – SPG – SPVal

Congrès

42 Congrès de 1866 (Fribourg)
à 2011 (Colombier)
43e Congrès 26 mai 2018 à Fribourg

Assemblée des délégués – AD/SER

85 délégués, dont 23 de base, représentant les 8 associations membres du SER et la Section SER
Le bureau de l'AD est composé de 3 personnes, membres de l'AD

Comité du SER – CoSER

Présidence: Rohrbach Samuel
+ 1 représentant de chaque association membre (8), en principe le président

Le bureau du CoSER est composé du président, du vice-président, de la rédactrice en chef et du secrétaire général

Educateur

Rédactrice en chef: Rohrbach Nicole
Responsable prépresse et publicité: Malogorski-Défago Sylvie
8 membres du Comité de rédaction
8 rédacteurs cantonaux

Commission de vérification des comptes – CoVeCo

5 membres, dont 2 suppléants

Secrétariat général

Secrétaire général: Haller Jean-Marc
Secrétaire: Jacquier Darbellay Véronique

Commissions et groupes de travail

Comité du SER (CoSER)

Pdt SER: Rohrbach Samuel
Vice-pdt SER/SPVal: Solioz Olivier
AMCOFF: Berrios Alejandro
AVECO: Rey David
SAEN: Porret Pierre-Alain
SEFB: Stolz Josy
SEJ: Segalla Roberto
SPFF: Emonet Gaéтан
SPG: Marchesini Francesca

Suppléants:

AMCOFF: Gobet Christophe
AVECO: Frassard Xavier
SAEN: Tisserand Brigitte
SEFB: Jobé Alain
SEJ: Meury Rémy
SPFF: Humbert Trinchan Giselène
SPG: Mertens Corneel
SPVal: Bruchez Gaéтан

Commission de gestion (CoGes)

Emonet Gaéтан, CoSER
Porret Pierre-Alain, CoSER
Rey David, CoSER
Invité: Haller Jean-Marc, SG SER

Bureau de l'AD

Pdt: Jobé Alain, SEFB
1e vice-pdt: Savioz Dynel, AVECO
2e vice-pdt.: Grossman René, SEJ

Commission de vérification des comptes (CoVeCo)

Di Falco Vincent, AMCOFF
Gorrara Claude, SEJ
Mermod Christian, SAEN
Saillen Gilles, AVECO
Spring Claire, SPFF

Commission de l'enseignement spécialisé (CES)

Pdt: Solioz Oliver, CoSER
Bartholomé Stéphanie, SPFF
Dubois Marynoël, AVECO
Matthey-de-l'Endroit Gwenaël, SAEN
Rytz Valérie, SEFB
Toninato Sébastien, SPG

Groupe de pilotage de la Semaine romande de la lecture (SRL)

Pdt: Yerly Christian, CR Educateur
Coquoz Élisabeth, SPVal
Primatesta Gaud Valérie, SPG
Ragno Paquier Claire, SPG
Spring Claire, SPFF
Stolz Josy, CoSER

Groupe de pilotage des Assises romandes de l'éducation (ARE)

Rohrbach Samuel, Pdt SER
Bonnard Laurent, journaliste émérite
Clivaz Patrice, CAHR
Lashley Jacqueline, FAPERT
Porret Pierre-Alain, CoSER
Wexteen Pierre, CLACESO

Représentants SER dans des groupes de travail avec d'autres organisations romandes ou suisses

SER – LCH Rohrbach Samuel, Pdt SER Haller Jean-Marc, SG SER	éducation21 Conseil de fondation: Rohrbach Samuel, Pdt SER	Ebenrain Assemblée plénière: Rohrbach Samuel, Pdt SER Haller Jean-Marc, SG SER	CPA Conseil de fondation: Stolz Josy, CoSER	YES Comité: Rohrbach Samuel, Pdt SER
SER – SSPES Rohrbach Samuel, Pdt SER Haller Jean-Marc, SG SER	Ecoles à Berne Rohrbach Samuel, Pdt SER Haller Jean-Marc, SG SER	GT Éducation: Rohrbach Samuel, Pdt SER	Alliance PSE Comité: Haller Jean-Marc, SG SER	
SER – CLACESO Rohrbach Samuel, Pdt SER Haller Jean-Marc, SG SER	FinanceMission Rohrbach Samuel, Pdt SER Haller Jean-Marc, SG SER	GT Assurances sociales: Haller Jean-Marc, SG SER		

Educateur

Rédactrice en chef Rohrbach Nicole	Comité de rédaction Audrin Catherine Forster Simone Perrin Nicolas Rouiller Yviane Ticon José Vellas Etienne Volpé Yann Yerly Christian	Rédactions cantonales BE : Friedli Catherine FR : Emonet Gaétan Gobet Christophe GE : Marchesini Francesca JU : Meury Rémy NE : Graber Pierre VS : Rey David Solioz Olivier	Responsable prépresse et publicité Malogorski-Défago Sylvie
--	--	--	---

Instances officielles romandes

COPEP Brignoli Mireille, cycle 1, Section SER Marchesini Francesca, cycle 2, SPG Furrer-Mittaz Adrienne, cycle 3, AVECO	GO Semaine des médias Solioz Olivier, CoSER
CORES Segalla Roberto, CoSER Solioz Olivier, CoSER	Gr. de validation des MER Amstutz Andréas, SEFB Chablais Charline, SPVal Degoumois Boesiger Nicole, SPG Degoumois Gonzalez Hernandez Sandrine, SPG Delpouve Mélanie, AMCOFF Humbert Trinchan Giselène, SPFF Jacquier Didier, SPVal Marchesini Francesca, SPG Maridor Mélanie, SAEN Pfammater El Faleh Caroline, SAEN Pittet Esther, SAEN Savioz Marielle, SPVal Siegenthaler Edith, SEFB Vaucher Catherine, SAEN
COLANG Emonet Gaétan, CoSER Vacant	
COPAR Rohrbach Samuel, Pdt SER Rey David, CoSER Stolz Josy, CoSER	
COCRE Vité Laurent, CoSER	
CMF Solioz Olivier, CoSER	
Groupe de liaison RTS Solioz Olivier, CoSER Spring Claire, SPFF	
FORDIF Haller Jean-Marc, SG SER	

Instances officielles suisses

Plénière CDIP Rohrbach Samuel, Pdt SER
Commission de reconnaissance des diplômes Enf. + prim.: Bexkens Hans, SEFB Sec. I : place vacante
Conférence de coordination TIC et formation Solioz Olivier, CoSER

Relations internationales

IE Europe (CSEE) Bureau exécutif Rohrbach Samuel, Pdt SER	IE - Congrès Rohrbach Samuel, Pdt SER
	CSFEF – Comité Stolz Josy, CoSER

11. Sigles

AC	Association cantonale	FIDES	Fédération des services d'identités pour l'espace suisse de formation
AD	Assemblée des délégués	FORDIF	Formation en directions d'institutions de formation de la CIIP
AFP	Attestation fédérale de formation professionnelle	FPS	Femmes protestantes en Suisse
AMCOFF	Association des maîtres du cycle d'orientation fribourgeois francophone	HarmoS	Harmonisation de la scolarité obligatoire en Suisse
ARE	Assises romandes de l'éducation	HEP	Haute école pédagogique
AVECO	Association valaisanne des enseignants du cycle d'orientation	IE	Internationale de l'Éducation
BEJUNE	Berne Jura Neuchâtel	IRDOP	Institut de recherche et de documentation pédagogique
BSN	Bibliothèque scolaire numérique	JES	Journée de l'enseignement spécialisé
BuCoSER	Bureau du comité du SER	LCH	Dachverband Schweizer Lehrerinnen und Lehrer
CAHR	Conseil Académique des Hautes Écoles Romandes de la formation	MAS	Maîtrise d'études avancées
CAS	Certificat de formation continue universitaire	MER	Moyens d'enseignement romands
DAS	Diplôme de formation continue universitaire	MITIC-TIC	Médias, Images, Technologies de l'Information et de la Communication
CDIP	Conférence suisse des directeurs de l'instruction publique	OFAS	Office fédéral des assurances sociales
CERN	Organisation européenne pour la recherche nucléaire	OFCOM	Office fédéral de la communication
CES	Commission de l'enseignement spécialisé SER	OIF	Organisation internationale de la francophonie
CFC	Certificat fédéral de capacité	OIT	Organisation internationale du travail
CFJM	Centre de formation au journalisme et aux médias	ONG	Organisation non gouvernementale
CIIP	Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin	ONU	Organisation des Nations unies
CLASECO	Conférence latine des chefs d'établissement de la scolarité obligatoire	PER	Plan d'études romand
CLEO	Conférence latine de l'enseignement obligatoire	PISA	Programme pour le suivi des acquis des élèves
CLFE	Conférence latine de la formation des enseignants et des cadres	PSE	Promotion de la Santé des professionnels de l'École
CMF	Conseil Média-Formation	RADIX	Réseau suisse d'écoles en santé
COCRE	Commission de coordination de la recherche en éducation de la CIIP	RIE	Réforme de l'imposition des entreprises
COFORDIF	Commission de coordination et de surveillance du mandat de formation des directeurs-trices d'institutions de formation	RN	Ressources numériques
CoGes	Commission de gestion SER	RTS	Radio Télévision Suisse
CoLang	Commission langues et échanges de la CIIP	SAEN	Syndicat autonome des enseignants neuchâtelois
CoPar	Commission consultative des associations partenaires de la CIIP	SG	Secrétaire général
COPEP	Commission pédagogique de la CIIP	SEFB	Syndicat des Enseignantes et Enseignants Francophones bernois
CORES	Commission des ressources didactiques numériques de la CIIP	SEFRI	Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation
CoSER	Comité du SER	SEJ	Syndicat des enseignants jurassiens
CoVeCo	Commission de vérifications des comptes	SER	Syndicat des enseignants romands
CPA	Coopération pédagogique en Afrique	SHS	Sciences humaines et sociales
CSEC	Commission de la science, de l'éducation et de la culture	SLV	Schweizerische Lehrerverein
CSEE	Comité syndical européen de l'éducation	SPFF	Société pédagogique fribourgeoise francophone
CSFEF	Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation	SPG	Société pédagogique genevoise
CSPS	Centre suisse de pédagogie spécialisée	SPVal	Société pédagogique valaisanne
CSQ	Centrale des syndicats du Québec	SNES	Syndicat des enseignements de second degré
CSR	Convention scolaire romande	SNUipp	Syndicat national unitaire (français) des instituteurs, professeurs des écoles et professeurs d'enseignement général de collège
CSSS	Commission fédérale sur la sécurité sociale et la santé publique	SRL	Semaine romande de la lecture
CTIE	Centre suisse des technologies de l'information dans l'enseignement	SSP	Syndicat des services publics
D-EDK	Conférence alémanique des directeurs cantonaux de l'instruction publique	SSPES	Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire
EBENRAIN	Alliance des associations de salariés	SSR	Société suisse de radiodiffusion et télévision
EDD	Education au développement durable	UBCS	Union des Banques Cantonales Suisses
EPFL	Ecole polytechnique fédérale de Lausanne	UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
ESPER	Espace des moyens d'enseignement romands	UNIGE	Université de Genève
FAPERT	Fédération des associations de parents d'élèves de Suisse romande et du Tessin	UNSA	Union nationale (française) des syndicats autonomes
FG	Formation générale	USAM	Union suisse des arts et métiers
		USS	Union syndicale suisse
		VSLCH	Verband Schulleiterinnen und Schulleiter Schweiz

12. Les rendez-vous importants du SER

Dates fixes

Journée mondiale des enseignants

5 octobre

Journée des droits de l'enfant

20 novembre

2019

Semaine romande de la lecture

18-22 mars

AD/SER annuelle

18 mai, à Bienne

Conférence de presse de rentrée SER

13 août, à Lausanne

Journée suisse de l'Education

6 septembre, à Berne

EDUCATEUR

www.revue-educateur.ch

**11 fois par année
pour vous informer!**

Av. de la Gare 40
Case postale 416
1920 Martigny 1
+41 (0)27 723 58 80
secretariat@revue-educateur.net
www.revue-educateur.ch

**SYNDICAT DES
ENSEIGNANTS
ROMANDS** 

Av. de la Gare 40
Case postale 899
1920 Martigny 1

+41 (0)27 723 59 60
ser@le-ser.ch
www.le-ser.ch